

Aujourd'hui

Le patron de Renault assassiné

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale

PARIS

En tombant à 20 h 25 hier soir à la fin des journaux télévisés, à l'heure où la France est à table, la nouvelle de l'assassinat de Georges Besse a provoqué un véritable choc. À cause de la personnalité particulièrement forte du patron de la Régie Renault. Aussi et surtout parce que, même dans un pays qui a beaucoup eu affaire au terrorisme ces derniers temps, cet attentat sanglant constitue une première. Le terrorisme « national » à l'italienne (Brigades rouges) ou à l'allemande

(Bader) avait jusqu'à présent épargné la France.

Georges Besse, 58 ans, père de cinq enfants, président directeur général depuis janvier 1985 de Renault, no 1 de l'automobile en France, rentrait hier soir à pied à son domicile du quartier Montparnasse, après avoir été déposé par son chauffeur à quelque distance de chez lui. Deux jeunes femmes (accompagnées d'un jeune homme selon certains témoins) se sont portées à sa rencontre, devant l'entrée de la maison. Un premier coup, et la victime s'effondre. Un ou deux autres tirés à bout portant, puis les agresseurs prennent la fuite.

Quarante minutes plus tard, le quartier est bouclé par les forces de police, qui recherchent de maigres indices. Le premier ministre Jacques Chirac et trois ministres arrivent sur les lieux. « Rien ne permet de justifier ou d'expliquer un tel geste », déclare M. Chirac à RTL, en se disant « horrifié par cet assassinat bestial » et en jurant de « tout faire pour retrouver et punir, comme il se doit, les coupables ».

Sur la 2^e chaîne de télévision, qui diffuse une édition spéciale vers 22 h, les témoignages affluent. Du Burkina Faso, où il se trouve en visite officielle, le président Mitterrand de-



Georges Besse

VOIR RENAULT EN A 2



D1 LE LOOK CORSAIRE

Sans pour autant se départir de son sens de l'esthétique, Yves Saint-Laurent remet le corsaire à l'honneur, et la dame chic est désormais en jeans ou même en culottes courtes.

B1 PÉREQUATION

Le gouvernement fédéral se propose d'invoquer ses difficultés financières pour annoncer aux provinces, à Vancouver, qu'il ne peut accepter leur demande d'accroissement des paiements de péréquation.

G1 CORÉE DU NORD

Loin d'avoir été assassiné, le président nord-coréen Kim Il-Sung, bien vivant, aurait accueilli une délégation mongole à l'aéroport de Pyongyang, selon l'agence centrale de presse de Corée du Nord.



A8 GONCOURT

Le prix Goncourt 1986 est attribué à Michel Host (notre photo) pour son roman *Valet de nuit*.

G4 CAMPUS

Les associations étudiantes ne considèrent pas le débat sur la langue comme l'une de leurs priorités, comme on le verra dans la chronique *Campus*, qui paraîtra désormais les mardis et jeudis.

Sommaire

Annonces classées.....	E13, F1 à F7
Arts et spectacles informations...	A8, C1 à C3
horaires.....	C4, C5
Bandes dessinées.....	F4
Campus.....	G4
Décès, naissances, etc.....	F7
Économie.....	cahier E
Editorial.....	B2
Êtes-vous observateur?.....	F1
Feuilleton.....	F3
Horoscope.....	F2
Le monde.....	cahier G
Météo.....	A2
Mots croisés.....	F6
« Mot mystère ».....	F5
Où faire aujourd'hui.....	C4
Télévision.....	C1, C2
Tribune libre.....	B3
Vivre aujourd'hui Mode.....	D1 à D6

TABLOÏD SPORTS	
Mots croisés.....	14
Rejean Tremblay.....	5
Tom Lapointe.....	6

Un drogué en mal de morphine blesse deux ambulanciers

ANDRÉ NOËL

Un jeune homme qui voulait de la morphine a détourné une ambulance dans la nuit de dimanche à hier et tire sur les deux ambulanciers à coups de revolver après les avoir amenés dans un parc industriel de Saint-Léonard.

Yvon Cyr, 31 ans, de Laprairie, a été blessé à la joue et au bras. Son camarade, Daniel Bérubé, 27 ans, de Saint-Hubert, a subi une fracture du fémur: la balle a éclaté dans sa cuisse.

Le syndicat des ambulanciers, affilié à la Confédération des syndicats nationaux, a émis un communiqué hier pour dénoncer l'absence de mesures de sécurité et de moyens de communication dans les ambulances d'Urgences Santé.

Yvon Cyr et Daniel Bérubé, qui travaillaient ensemble depuis plusieurs années, avaient entrepris leur quart de travail à minuit. Ils avaient garé leur ambulance dans un poste d'attente, près d'un restaurant Dunkin Donuts, à l'angle des boulevards Henri-Bourassa et Lacordaire.

Vers une heure du matin, un jeune homme a braqué un revolver dans la fenêtre du passager et demandé à Daniel Bérubé de déverrouiller la portière latérale. Une fois dans l'ambulance, il a pointé son arme vers Yvon Cyr, qui se trouvait au volant, et lui a donné l'ordre de démarrer.

Tout en indiquant le trajet, l'homme a dit qu'il voulait de la morphine, mais les ambulanciers ont indiqué que les ambulances ne transportaient aucune drogue. Il a retorqué qu'il ne les croyait pas et s'est mis à fouiller le véhicule de fond en comble.

Il a ensuite obligé Yvon Cyr à stopper l'ambulance à côté d'une usine sur la rue des Grandes Prairies, près de Viau, à Saint-Léonard, puis il a armé son revolver en l'appuyant sur son oreille.

« J'ai essayé de lui parler, de le convaincre qu'on n'avait pas de morphine, mais il m'a obligé à sortir du véhicule », a dit Yvon Cyr à LA PRESSE, hier après-midi.

« Il est venu vers moi et m'a dit: ouvre ta bouche. Il a encore armé son revolver et l'a rentré dans ma bouche. Il ne tremblait pas du tout. Je savais qu'il allait tirer, j'étais sûr de mourir. Mais juste avant que le coup ne parte, j'ai tourné la tête et la balle a traversé ma joue. »

La balle, qui a été retrouvée par la police, a ensuite traversé une paroi de l'ambulance.

Bien qu'ébranlé, Yvon Cyr, qui mesure six pieds quatre pouces, pèse 250 livres et détient une ceinture noire en karaté, a donné un coup violent à son agresseur, qui est tombé par terre, mais il se souvient d'avoir été à son tour frappé par en arrière sur la tête.

« À partir de là, mes souve-

VOIR MORPHINE EN A 2



L'agresseur a enfoncé le canon de son revolver dans la bouche d'Yvon Cyr. Celui-ci a tout juste eu le temps de tourner la tête avant que le coup ne parte, et la balle lui a traversé la joue.



Daniel Bérubé a subi une fracture du fémur: « J'espère qu'on va avoir plus de mesures de sécurité dans les ambulances. »

PHOTOS P.-H. TALBOT, LA PRESSE

Boisbriand héritera de l'outillage d'Oshawa

LAURIER CLOUTIER

General Motors fabriquera à son usine Sainte-Thérèse de Boisbriand des voitures de dimensions moyennes, comme la Pontiac 6000, en utilisant de l'outillage qui a servi au cours des cinq dernières années dans une autre usine de GM, à Oshawa, en Ontario.

L'usine d'Oshawa doit se défaire de cette machinerie pour recevoir les robots au laser, « dernier cri » de son projet Autoplex de \$2 milliards, d'où sortiront les fameux GM-10.

Une enquête de LA PRESSE révèle que General Motors a lancé, au début du mois, un appel d'offres confidentiel et privé — réservé à quatre ou cinq compagnies — en vue d'octroyer le contrat de démantèlement de 400 000 pieds carrés d'usine à Oshawa et de l'installation de ce même équipement à Sainte-Thérèse.

Les soumissions devant être faites d'ici le 25 novembre, les équipes de ces quatre ou cinq compagnies, qui ont des bureaux ou des firmes associées en Ontario et au Québec, ont entrepris une course

contre la montre afin de présenter leurs soumissions dans une semaine.

Le fabricant GM de son côté ne consacra qu'une semaine au choix de l'éventuel sous-traitant. Par la suite, ce dernier devra avoir achevé le démantèlement de l'usine d'Oshawa avant janvier.

60 p. cent récupérable

L'équipement récupérable, 60 p. cent du total, sera temporairement entreposé dans des locaux déjà loués — mais dont GM garde l'adresse secrète — situés quelque part dans un rayon de 25 km de l'usine de Boisbriand.

Le sous-traitant ne disposera que de quatre mois pour réinstaller à Boisbriand les presses, les convoyeurs et autre outillage d'Oshawa dans de nouvelles constructions de 86 000 pieds carrés en cours d'érection à l'usine Sainte-Thérèse. Selon les informations obtenues par LA PRESSE, la chaîne de montage doit se mettre en branle en mai 87 pour l'assemblage des voitures dites de catégorie « A », c'est-à-

VOIR GM EN A 2

Vol de microfiches à Revenu Canada

Un bris de sécurité choquant, dit le ministre

MARIE TISON
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Des microfiches renfermant des informations sur 16 millions de contribuables canadiens ont été retrouvées, hier, plus de deux semaines après leur disparition.

L'avocat d'un suspect a remis les documents à la section des crimes commerciaux de la GRC à Toronto, quelques heures seulement après que le ministre du Revenu Elmer MacKay eut fait état de la mystérieuse disparition à la Chambre des communes.

Les microfiches, qui pouvaient aisément tenir dans une boîte à chaussures, renfermaient les noms, adresses, dates de naissance, numéros d'assurance sociale, prénoms des conjoints et dernières années d'imposition de pratiquement tous les contribuables canadiens.

Elles ont disparu d'une chambre-forte du Bureau de district de Toronto du ministère du Revenu dans la nuit du 30 au 31 octobre.

Le suspect, qui aurait travaillé pour Revenu Canada, avait été interrogé au cours des quatre derniers jours par la Gendarmerie royale du Canada.

Le ministre MacKay est revenu en Chambre en fin d'après-midi, hier, pour indiquer que l'enquête de la GRC se poursuivait malgré tout. Les inspecteurs tenteront avant tout de découvrir si les in-

formations contenues dans les microfiches ont été utilisées et si les documents ont été reproduits.

Le ministre MacKay a assuré que les dossiers ne renfermaient aucune donnée financière, à part des informations codées qui catégorisaient la principale source de revenu des contribuables.

Fraudes

Le gouvernement a entrepris de revoir et renforcer les procédures utilisées pour prévenir les fraudes, a-t-il ajouté.

Le numéro d'assurance sociale

VOIR REVENU EN A 2

Le Canadien l'emporte

Les Bruins de Boston croyaient bien mériter une victoire de 2-1, hier soir au Forum, et la foule avait déjà entrepris de huer copieusement le Canadien lorsque Kjell Dahlin a provoqué l'égalité, à moins de deux minutes de la fin de la troisième période. Puis, après seulement 24 secondes de jeu en prolongation, Bobby Smith a trouvé le fond du filet pour procurer au Canadien une décision inattendue, 3-2. *Cahier Sports*, pages 2 et 3.

LECTEUR LASER

ÉTAIT: 299\$
349\$
RABAIS 140\$

SONY
Le CDP-35 redonnera une nouvelle dimension à votre chaîne qui vous la fera redécouvrir.

EN PRIME: 5\$ de rabais sur 5 disques CBS

VOtre conseiller vidéo
Vumoulin
8390, ST-HUBERT (sud de Métropolitain) 388-4777/388-1122
5916, BÉLANGER (Métropolitain, sortie Lacordaire-sud) 256-7571
SPEC

Hell's Angels: les policiers ont fait preuve d'incompétence, dit le juge

Les jurés commencent leurs délibérations aujourd'hui

GERMAIN TARDIF

■ Le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, n'a pas été tendre sur la façon dont la police a agi dans l'affaire des Hell's Angels.

Au cours de son adresse, hier, aux jurés qui sont appelés, à compter d'aujourd'hui, à délibérer pour rendre leur verdict au procès des quatre motards de Sorel accusés de meurtres, le juge a cependant déclaré que, malgré ce que la défense a pu laisser croire dans ses propos, il n'est pas prouvé que les policiers ont fabriqué la preuve (« frame up »).

Leurs agissements ont toutefois révélé une dose élevée d'incompétence, de grossière négligence et d'ineptie.

Il a donné des exemples tels que l'absence de notes qu'ils ont prises en interrogeant « Le Chat » Coulombe, le mandat d'arrestation émis contre lui alors qu'il était déjà au poste de police, le contrat conclu avec « Le Nez » Lachance lui garantissant l'immunité s'il témoigne pour la Couronne, alors que seul le procureur gé-

néral a une telle autorité. Il a également fait allusion au permis de port d'arme émis à Lachance sous sa nouvelle identité comme un autre exemple d'ineptie.

« La ligne est peut-être mince entre la négligence grossière et la malhonnêteté, de dire le juge, mais j'estime qu'elle n'a pas été franchie. »

Les jurés

Revenant sur le procès lui-même, le président du tribunal a dit aux jurés qu'il doit rendre leur jugement sur la culpabilité ou non de quatre personnes accusées chacune de cinq meurtres au premier degré, ce qui signifie vingt verdicts en tout.

Le meurtre au premier degré, a-t-il expliqué, est une meurtre planifié et accompli délibérément, ce qui implique un plan et une préparation. Il y a, par ailleurs, complicité si une personne accomplit quelque chose en vue d'aider quelqu'un à commettre un crime ou, encore, si elle l'encourage à le commettre.

La où se situe le débat: les quatre accusés sont-ils coupables?

Dans le cas présent, le juge Boilard a

proposé aux jurés de se poser six questions, précisant qu'il donnera son opinion sur les cinq premières mais qu'ils ne sont pas obligés de la partager:

— les victimes sont-elles mortes? Oui, hors de tout doute;

— leur mort est-elle le résultat d'un acte illégal? Oui, puisqu'on a retrouvé des balles dans leurs cadavres;

— était-ce l'intention de celui ou ceux qui ont posé le geste? Oui;

— les meurtres ont-ils été perpétrés au local des Hell's Angels de Lennoxville, le 24 mars 1985? Oui, selon la preuve;

— les meurtres étaient-ils prémédités? Oui;

— les quatre accusés ont-ils été parties aux meurtres? C'est la question à laquelle le juge n'a pas voulu donner son opinion.

Dans chacun des 20 verdicts à rendre, les jurés n'ont qu'un choix entre deux décisions possibles: coupable de meurtre au premier degré, sinon acquittement.

Le juge a expliqué au jury ce qu'il faut entendre par « doute raisonnable ». C'est, dit-il, l'état d'esprit d'une personne raisonnable.

« La certitude absolue, totale, a-t-il dit, ça n'existe pas. Le plus loin qu'il est possible d'aller, dans un jugement, c'est d'être convaincu que la preuve a établi, hors de tout doute raisonnable, qu'un accusé est coupable. S'il y a doute raisonnable, il faut l'acquitter. »

Le juge Boilard a aussi traité du cas de « témoins tarés », c'est-à-dire de réputation douteuse et peu fiables. Lachance et Coulombe en sont des exemples: ils ont des antécédents criminels; ils ont intérêt à témoigner dans le sens que veut la Couronne parce qu'ils pourraient être eux-mêmes accusés de meurtre ou de complicité s'ils refusaient de collaborer.

Il est dangereux, selon lui, de faire reposer sur ce genre de témoin la condamnation d'accusés, à moins que leur témoignage ne soit corroboré. Mais il n'est pas nécessaire que tout leur témoignage le soit. Si la déposition d'un témoin taré est confirmée comme étant vraie par un autre témoin, peut-être qu'on peut déduire qu'il dit la vérité sur le reste. Mais le danger, même s'il peut être atténué, reste toujours là.

Milmore et Greenslade à leur enquête

PIERRE BELLEMARE

■ Gilbert Milmore, âgé d'une quarantaine d'années, et Jack Greenslade, 33 ans, subiront leur enquête préliminaire, le 26 novembre à Longueuil, relativement à la mort de Serge Prud'homme, 34 ans, dont le cadavre percé de trois balles a été découvert vendredi dernier, à l'ombre du pont Jacques-Cartier.

Milmore, un ancien policier de Saint-Hubert, qui a déjà eu des démêlés avec la justice à la fin des années 70, et son compagnon Greenslade, comparaissent devant le juge Denys Dionne, hier matin, en Cour des sessions de la paix de Longueuil.

Leurs avocats respectifs, Me Gilles Daudelin et Me Ginette Gravel, de l'étude Sydney & Leithman, ont conjointement obtenu du juge Dionne que l'enquête préliminaire soit fixée à mardi prochain.

Une accusation de meurtre au premier degré pèse sur chacun des deux hommes qui, menottes aux poignets, ont ensuite quitté le Palais de justice de Longueuil, pour être conduits à l'édifice Partenais.

Atterrissage à l'aveuglette

Agence France Presse

RANCHO CUCAMONGA

■ Charles Law, 70 ans, est assez content de son atterrissage, hier, sur un aéroport californien, même s'il était « un peu de travers »: il est aveugle.

Son seul compagnon à bord du petit avion, le pilote âgé de 80 ans, est décédé d'une crise cardiaque peu avant l'atterrissage et M. Law a donc dû prendre les commandes. « Il ne répondait pas et j'ai mis ma main sur la sienne sur le manche à balai et elle était froide et moite: aussitôt j'ai compris qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas du tout », a-t-il dit.

« J'ai donc enlevé sa main du manche pour prendre les commandes », a raconté M. Law, qui est considéré comme légalement aveugle avec un dixième de vision à un oeil et un vingtième à l'autre. « Nous avons touché terre de façon un peu rude, ça secouait un peu et nous étions de travers je crois, mais j'ai pensé que c'était un très bon atterrissage », a-t-il ajouté.

M. Law, qui n'avait pas de radio à bord, a précisé qu'il a tourné la tête pour pouvoir utiliser son peu de vision latérale et que son expérience à bord d'un avion du même type, avant qu'il ne soit devenu aveugle, l'a beaucoup aidé.

Pour les policiers, « c'est ce qu'on appelle un miracle ».

Mère et bébé introuvables

Presse Canadienne

PONT-ROUGE

■ Des plongeurs de la Sûreté du Québec ont entrepris des recherches hier dans les eaux de la rivière Jacques-Cartier, près de Pont-Rouge, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Québec, afin de retrouver une jeune femme et sa fillette de quatre mois.

Les fouilles n'avaient encore donné aucun résultat à la tombée de la nuit.

L'enquête a jusqu'à maintenant permis de découvrir que Mme France Leclerc, âgée de 31 ans, épouse de M. Gaston Fiset, de Saint-Basile, avait été vue portant sa petite Karine et ayant l'air de se promener sur le pont Dery, à l'entrée sud de Pont-Rouge, vers 16h samedi.

Le pont Dery surplombe d'une dizaine de mètres la rivière Jacques-Cartier qui coule dans une gorge où le courant est très violent.

Une première observation de la rivière, en hélicoptère, n'a rien donné dimanche.



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

La présidente du jury, Mme Renaude Lapointe, et Madeleine Poulin

Madeleine Poulin remporte le prix Judith-Jasmin

MADELEINE BERTHAULT

■ C'est la journaliste Madeleine Poulin qui, pour un reportage sur *L'univers de Jean-Paul Lemieux*, remporte cette année le prix Judith-Jasmin décerné par le Cercle des femmes journalistes. Mme Poulin travaille pour l'émission *Le Point de Radio-Canada*. Le reportage primé a été diffusé le 24 décembre 1985.

Il y a trois autres lauréats. Gérald Leblanc, journaliste à LA PRESSE, a été honoré dans la catégorie quotidiens pour *La saga de la loi 101 — Un projet de société inachevée*, paru dans LA PRESSE le 26 janvier 1985.

Dans la catégorie radio, Achille Michaud a été choisi pour le reportage sur *Le Titanic*, diffusé à Présent-dimanche sur les ondes de Radio-Canada le 8 septembre 1985.

Pour les périodiques, c'est Georges-Hébert Germain qui l'a emporté pour son texte *New York, la bourse mondiale de la création*, publié en avril 1985 dans l'Actualité.

Madeleine Poulin a profité de

l'occasion pour rendre hommage à l'équipe avec laquelle elle a travaillé pour la réalisation de son reportage, particulièrement la réalisatrice Huguette Pilon et la chercheuse Micheline Fortin. De plus Mme Poulin a souligné que le peintre aura 82 ans aujourd'hui et a dit souhaiter qu'il voie enfin l'émission... Et, Mme Poulin a rappelé que le nom de Judith-Jasmin est « comme un phare qui brille pour tous les journalistes » et surtout ceux de la télévision.

La présidente du jury, Mme Renaude Lapointe, sénateur, a rappelé que le prix Judith-Jasmin, dédié à la mémoire de cette grande journaliste, a été créé en 1975 par Solange Chaput-Rolland alors présidente du Cercle des femmes journalistes.

Les 12 membres du jury doivent évaluer les textes, cassettes et rubans magnétoscopiques en fonction de critères précis: la manifestation de qualités linguistiques certaines, l'originalité du style, la clarté des propos, l'utilisation d'un vocabulaire accessible à la majorité, la rigueur intellectuelle et le respect des faits, l'intérêt pour l'être humain et le talent de communicateur.



Daniel Sauvé, Robert Pommier et Paul Bourassa se sont portés au secours de Lyne Morneau et de Patrick Brown, hier matin, deux chasseurs qui dérivèrent dans l'eau glacée du fleuve, cramponnés à leur chaloupe renversée. Un troisième naufragé, Christian Larue, a échappé à la noyade par ses propres moyens, nageant jusqu'à la terre ferme où des cols bleus lui ont rapidement porté secours.

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, LA PRESSE

Trois chasseurs échappent de justesse à la noyade

Deux d'entre eux ont été retirés in extremis des eaux glacées du fleuve par des cols bleus

GILLES NORMAND

■ Trois chasseurs, une femme et deux hommes, ont échappé de justesse à la noyade, hier matin, dans le Saint-Laurent, quand une vague a fait chavirer la petite embarcation dans laquelle ils chassaient le canard sauvage.

Les rescapés, dont deux doivent la vie à l'intervention de trois cols bleus de la ville de Montréal, sont: Lyne Morneau, 18 ans, Patrick Brown, 25 ans, et Christian Larue, 19 ans, tous trois de Pointe-aux-Trembles.

Les chasseurs étaient en amont de l'île Notre-Dame, quand l'accident s'est produit. Christian Larue a tout de suite décidé de nager et il a réussi à gagner la terre ferme où l'ont aidé des employés de la ville qui s'affairaient par là, tandis que ses deux compagnons d'infortune se cramponnaient à l'embarcation de 14 pieds, dérivant dans l'eau glacée de la voie maritime.

Des jardiniers assistant impuissants au drame ont donné l'alerte et d'autres travailleurs ont mis en oeuvre l'opération de sauvetage, plus loin, du côté du quartier des sports d'hiver, à l'est de l'île.

Le sauvetage

Pendant que Paul Bourassa courait sur la grève en criant aux naufragés de bien rester cramponnés à leur chaloupe, que les secours n'allaient pas tarder, ses deux compagnons de travail, Robert Pommier et Daniel Sauvé, tiraient une chaloupe à rame jusqu'au bord, la mettait à l'eau et le trio se lançait à la poursuite de l'esquif qu'ils rejoignaient à l'extrémité est de La Ronde.

« La jeune femme n'aurait pu rester dans l'eau

cinq minutes de plus. Elle était blanche comme neige », a dit Paul Bourassa.

« On a hissé le couple dans notre chaloupe et on a fait ramer l'homme pour qu'il se réchauffe. Pendant ce temps, je frictionnais vivement la femme, pour réactiver sa circulation sanguine », a raconté M. Bourassa, selon qui les deux chasseurs sont restés dans l'eau durant plus d'une demi-heure.

A terre, on avait amené Christian Larue dans des bâtiments chauffés, où on lui a passé des vêtements secs. « Quand leur embarcation a chaviré, celui-là a tout de suite décidé de nager vers la rive la plus proche. Il nous a dit qu'il avait eu la peur de sa vie, qu'il ne savait vraiment pas s'il réussirait à se rendre », a dit Jacques Rompré, qui l'a aidé à sortir de l'eau.

Fin, la chasse au canard

Les trois chasseurs ont été conduits à l'hôpital Notre-Dame, où on les a réchauffés et remis sur pied. Pour sa part, Lyne Morneau a confié à ses sauveteurs que pour elle, la chasse au canard, c'était fini à tout jamais.

Daniel Sauvé, Robert Pommier et Paul Bourassa sont préposés aux installations nautiques de la ville. Ce sont aussi des plongeurs, et ils ont à intervenir périodiquement, aux abords des îles ou même dans le bassin olympique, pour sauver des vies. A peu près une à deux fois par année, précisent-ils.

En 1975, l'année précédant les olympiques, ils avaient rescapé quinze ou seize rameurs européens, dont le bateau avait chaviré durant une compétition.

Écrasée par un chariot élévateur

■ Une employée de la compagnie Hewitt, à Pointe-Claire, a perdu la vie hier matin sous les roues d'un chariot élévateur servant à transporter des pièces de machinerie lourde.

L'accident s'est produit à 9 h dans la cour arrière de l'entre-

prise, a fait savoir un porte-parole de la firme, M. Gilles Charron. La femme, âgée d'une cinquantaine d'années et dont l'identité n'a pas été révélée, a été heurtée par l'engin et est morte sur le coup, selon cette même source.



Monique Simard, vice-présidente de la CSN à la réunion des quatre fédérations du secteur public à Québec. TELE-PHOTO PC

La CSN donne trois semaines au gouvernement pour négocier

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUEBEC

La CSN entend suspendre ses moyens de pression pendant les trois prochaines semaines afin de permettre des négociations intensives avec l'Etat, a annoncé lundi la vice-présidente de la centrale syndicale, Monique Simard.

« Mais le gouvernement devra négocier sérieusement et mettre sur la table des propositions valables quant aux augmentations de salaire et à l'importante question de l'emploi », a averti la syndicaliste lors d'une conférence de presse.

La rencontre avec la presse se déroulait au moment où les représentants des quelque 125 000 syndiqués du secteur public affiliés à la CSN se réunissaient à Québec pour faire le point.

La CSN regroupe quatre fédérations de syndiqués du secteur public: la Fédération des affaires sociales (FAS) compte 96 000 membres dans le secteur social, la Fédération des employés du secteur public (FESP) a 15 000 employés de soutien dans le réseau scolaire, la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ) regroupe 12 000 professeurs de cégep et la Fédération des salariés et cadres (PRSCQ) compte 3 000 professionnels dans divers secteurs.

« Nous nous réunirons de nouveau dans trois semaines pour faire le point. A la lumière de cette analyse, nous prendrons alors les décisions qui s'imposent », a dit la vice-présidente Simard.

C'est le 13 décembre que les représentants syndicaux se retrouveront. « Ce n'est qu'à ce moment qu'on évaluera l'opportunité des moyens de pression et le type d'action qu'il convient de faire », a dit Mme Simard.

Loi 160

La vice-présidente de la CSN a également soutenu que l'adoption la semaine dernière par l'As-

Mme Lavoie-Roux propose un droit de grève symbolique

Elle annonce une enquête sur la santé des Québécois

MAURICE GIRARD
de la Presse Canadienne

Contrairement à ce que propose le programme du Parti libéral, le gouvernement Bourassa pourrait accorder un droit de grève « symbolique » aux travailleurs des établissements du réseau de santé dans la mesure où les bénéficiaires ne sont pas incommodés.

« Je ne suis pas contre le droit de grève en soi, qui doit être réellement symbolique. Les syndicats doivent avoir des moyens de sensibiliser le public. Mais le malade ne doit être d'aucune façon touché », a déclaré hier la ministre de la Santé et des Services sociaux dans une brève interview à la Presse Canadienne.

Mme Thérèse Lavoie-Roux venait d'annoncer la tenue, au coût de \$2 millions, d'une vaste enquête sur la santé des Québécois de toutes les régions. Sauf le Nouveau-Québec parce qu'officiellement les 12 000 Inuit et Amérindiens ne parlent ni français ni anglais et qu'officiellement il aurait fallu injecter un million de plus pour rejoindre cette population très dispersée.

À l'occasion de ce lancement, la ministre a relevé, au nom du gouvernement, le défi lancé plus tôt par la CSN de tenir des séances intensives de négociations au cours des trois prochaines semaines. « On me dit que, quand les gens sont déterminés à trouver des solutions pour arriver à des ententes, trois semaines c'est même très long », a souligné la ministre.

Elle a renouvelé le « désir » du gouvernement Bourassa de signer le renouvellement des conventions collectives avec ses em-

ployés d'ici la fin décembre. « Nous conservons toujours l'espoir », dit-elle, trouvant « normal » qu'après l'adoption de la loi 160, les syndicats aient boudé la négociation.

Ce n'est qu'une fois terminée la négociation que le gouvernement procédera à une évaluation exhaustive de l'application de la loi 37. « C'est évident qu'après la négociation, nous devons faire un bilan général de la loi, ses forces et ses faiblesses, non seulement eu égard au droit de grève, mais eu égard à bien d'autres dispositions », dit la ministre.

Puisque personnellement, Mme Lavoie-Roux ne s'objecte pas à ce que les syndicats usent de débrayages très limités pour faire valoir leurs revendications, il faudrait savoir, suggère-t-elle, si cela est possible dans le cadre actuel. « On pourrait accorder un droit de grève symbolique. Est-ce qu'on pourrait à l'usage qualitatif de symbolique le droit reconnu par la loi 37 ou est-ce qu'il va au-delà de ça, de sorte que les bénéficiaires doivent en souffrir? C'est à cette question-là qu'il n'y a pas pour le moment d'évaluation », souligne Mme Lavoie-Roux.

La déclaration nuancée de la ministre contredit cependant carrément le programme électoral plus explicite du Parti libéral du Québec, « Maîtriser l'avenir » qui a été publié en février 1985. Dans le chapitre consacré aux relations de travail entre l'Etat et les employés du secteur public, on y lit explicitement: « Les droits de grève et de lock-out doivent être retirés pour tous les établissements du secteur de la santé. En cas de mésentente sur les matières faisant l'objet de négociation centralisée, le conflit devra être réglé par voie d'arbitrage obliga-



Mme Thérèse Lavoie-Roux

PHOTO PC

toire selon une technique qui pourrait être celle de l'offre finale ».

Sondage de Sorécom

Par ailleurs, en parallèle aux travaux de la Commission d'enquête Rochon sur les services de santé et les services sociaux, Santé-Québec en collaboration avec la maison Sorécom sondera à compter de janvier prochain 13 760 ménages de près de 350 municipalités sur leur état de santé.

Cette enquête, que le gouvernement entend répéter à petite échelle tous les cinq ans et reprendre dans sa totalité à chaque décennie, servira « d'outil de mo-

nitore » pour offrir à la population les services dont elle a véritablement besoin.

Il ne s'agit pas, a expliqué la ministre, de s'en servir pour réduire les dépenses dans le domaine de la santé. « Je ne pense pas qu'on puisse, même si on le souhaitait, mettre moins d'argent dans le système. Je pense qu'on en injectera plus », a indiqué Mme Thérèse Lavoie-Roux.

Les résultats pourraient à la limite influencer les sommes affectées pour les régions et permettre d'établir des programmes à l'intention de problèmes spécifiques comme par exemple le suicide qui, il y a quelques années, touchait plus fréquemment l'Abitibi.

Gagnez plus grâce à un

COMPTE-

INVESTISSEUR

de la Banque TD.



Vous avez maintenant le choix d'un livret ou d'un relevé mensuel détaillé.

Maintenant avec livret!

7 1/8% d'intérêt quotidien par année. Aucune autre grande banque ni Caisse populaire ne verse un taux d'épargne-placement plus élevé.

Sur les soldes de \$25,000 ou plus, le COMPTE-INVESTISSEUR vous rapporte maintenant 7 1/8% par année. Aucune autre grande banque ni Caisse populaire ne verse un taux d'épargne-placement plus élevé. Et sur les soldes de \$5,000 à moins de \$25,000, le montant d'intérêt gagné est insurpassé.

■ Vous avez accès à votre argent en tout temps!

Vous pouvez effectuer des retraits dans n'importe quelle succursale TD et tirer des chèques sur votre COMPTE-INVESTISSEUR quand vous le voulez. Vous pouvez même accéder à vos fonds ou effectuer des dépôts à n'importe quelle Machine Verte. Vos fonds ne sont donc pas immobilisés comme ils le sont dans un CPG ou un dépôt à terme.

■ Et vous gagnez un taux d'intérêt élevé dès le premier jour.

Vous pouvez déposer n'importe quel montant supplémentaire dans votre COMPTE-INVESTISSEUR. Chaque dépôt commence à vous rapporter de l'intérêt le jour même où il est effectué, non pas le lendemain, comme c'est le cas avec certains autres comptes d'épargne-placement. De plus, votre intérêt est crédité à votre compte tous les mois, non pas tous les six mois ou tous les ans seulement. Votre intérêt vous rapporte donc vite de l'intérêt et vos gains augmentent.

Ouvrez votre COMPTE-INVESTISSEUR aujourd'hui! Pour avoir tous les détails, rendez-vous à votre succursale TD la plus proche, ou appelez sans frais notre Infoline Verte au 1-800-387-1500.



le personnel fait toute la différence

Comparaison sur la base des taux de compte d'épargne en vigueur dans les autres grandes banques et les Caisses populaires au 14 novembre 1986. Offert par la Société d'hypothèques TD et garanti par la Banque Toronto Dominion. Disponible à toutes les succursales TD. MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DEPÔTS DU CANADA.

Mandat de grève des cols bleus de Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les cols bleus de Laval sont tellement mécontents de l'attitude de la Ville, qu'ils ont donné le mandat à leurs dirigeants syndicaux de déclencher la grève au moment opportun.

Si jamais l'exécutif syndical juge que la grève est nécessaire pour en arriver à un accord dans les négociations pour le renouvellement de la convention collective de travail, elle ne peut pas débiter avant la toute fin du mois ou au début de décembre. Il faut, avant de déclencher l'arrêt de travail, que le syndicat, l'employeur et le Conseil des services essentiels se mettent d'accord sur la liste des services à maintenir durant l'arrêt de travail.

La rencontre à ce sujet entre les trois parties n'a pas encore eu lieu, elle pourrait cependant survenir incessamment. La grève ne peut cependant pas être déclenchée avant la fin d'une période de dix jours après l'acceptation par le Conseil des services essentiels de la liste des services à maintenir.

Dans d'une entrevue téléphonique, hier, le président du syndicat qui regroupe 480 membres, M. Roland Carlos, a déclaré que les négociations achoppaient sur plusieurs points.

Pour ce qui est des salaires, le syndicat demande une augmentation de 8 p. cent, mais la Ville n'offre que 3 p. cent. Il veut aussi

que la Ville embauche au moins 20 cols bleus de plus pour remplacer ceux qui sont en congé d'invalidité d'une durée indéterminée. «Le maire dit que la population augmente de 4 p. cent, il va falloir que nous ayons le personnel nécessaire pour répondre à cette majoration», souligne M. Carlos.

De son côté, le maire Claude Lefebvre affirme que les négociations n'ont jamais été rompues. «Mais ce qui est important dans le moment, poursuit-il, c'est de négocier les services essentiels en cas de débrayage; il ne faut pas que la population soit pénalisée si jamais il y a grève. Pour ce qui est des négociations, la porte n'est pas fermée. Je pense que nos offres sont très valables», soutient-il.

La convention collective de travail entre les cols bleus et l'administration municipale a pris fin le 2 février 1986. Les demandes syndicales avaient été déposées le 2 novembre 1985.

Après quelques séances de négociations, le syndicat a demandé la conciliation. M. Carlos souligne qu'il n'y a pas eu de négociations depuis trois semaines et qu'aucune rencontre n'est prévue pour les prochains jours.

Afin de faire sentir leur mécontentement, les employés manuels lavallois exercent depuis quelques semaines des pressions par divers moyens légers. Aucun geste pouvant ralentir sérieusement les services qu'ils donnent n'a été fait...

La poutre-caisson est arrimée au mât du stade olympique

Une opération périlleuse préalable à la pose de la toile

GEORGES LAMON

■ Il faudra attendre à aujourd'hui, vers midi, pour enfin voir la poutre-caisson mise en place sur le mât du stade olympique, l'une des dernières étapes importantes du parachèvement du complexe mât-toiture.

Une fois la poutre-caisson en place — l'opération aura nécessité près de 36 heures de travail —, il restera encore le transport de la toile, l'installation des rails-guide et des pièces d'accastillage (assemblage) qui uniront la toile aux câbles de suspension, de soutien et son hissage comme tel par section.

Rappelons que cette poutre-caisson a pour rôle de fermer le toit de la niche. C'est sur elle que sera fixé le système de rails-guide qui sert à amener les câbles à la salle des machines située au bas du mât et aussi à ancrer la toiture pendant la période hivernale.

Environ 16 pieds à l'heure

Depuis dimanche à 17 h 30, la poutre-caisson de 380 tonnes a commencé d'être hissée jusqu'au sommet du mât (500 pieds). Cette opération par un système de poulies (mouffles) actionnées par des treuils se fait à environ 16 pieds à l'heure. Ainsi, pour élever la structure d'un pied, il faut dérouler 16 pieds de câble. Cette opération nécessitera, en fait, 8 000 pieds de câble pour hisser la structure à une hauteur de 500 pieds.

Après un léger retard imputable à l'enchevêtrement des contrepoids flottants dans les câbles de tension, les trois équipes de 30 employés de Marine Industrie se relayent durant trois quarts de travail pour cette opération de levage.

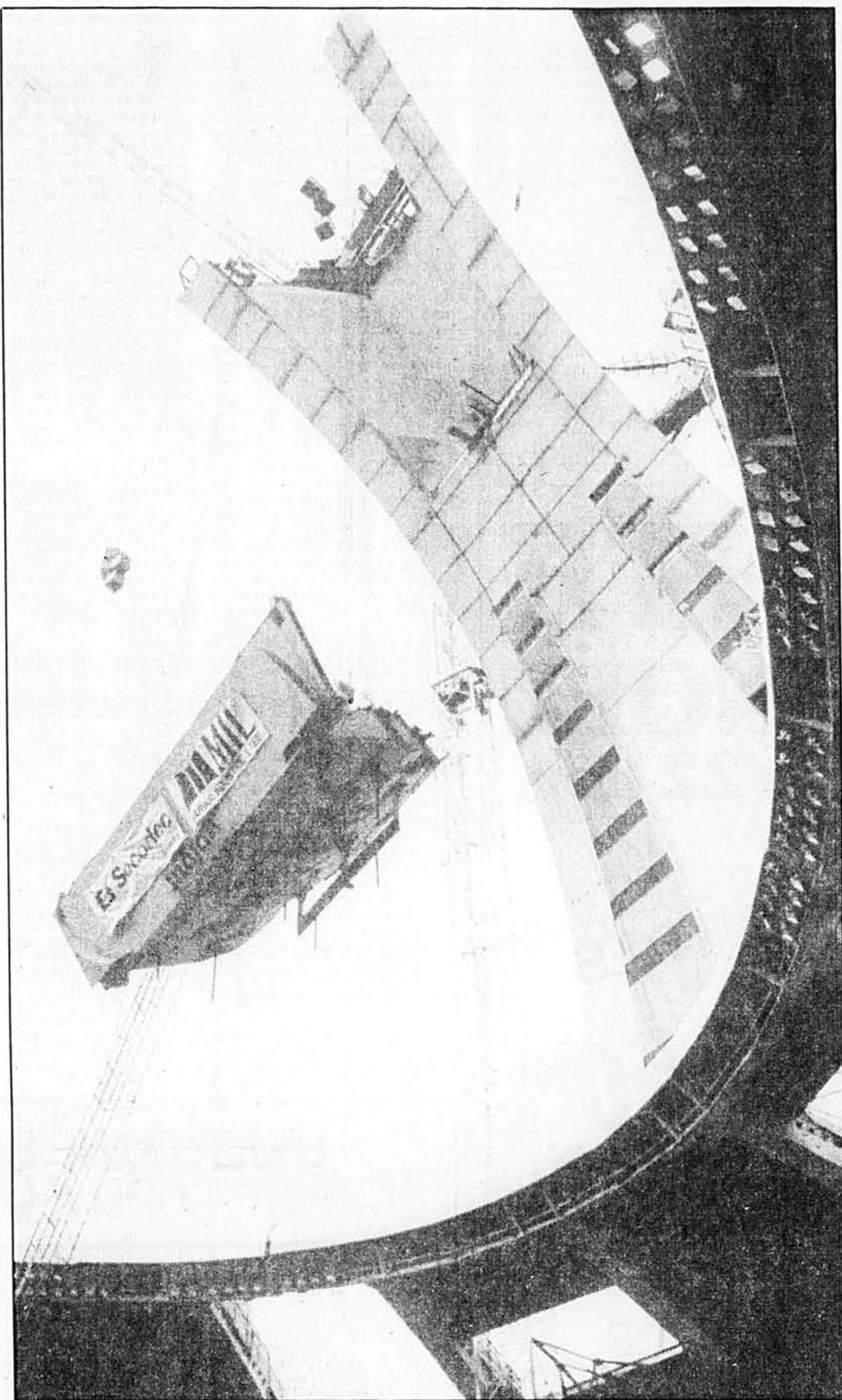
La structure est hissée d'une seule pièce à raison de 16 à 18 pieds par heure à l'aide d'un système de levage actionné par deux grues, une fixe et une mobile. Ainsi, hier après-midi, la structure était déjà à mi-chemin, soit à 250 pieds du sol.

Opération normale

Selon le porte-parole de la Régie des installations olympiques (RIO), Pierre Durand, toute l'opération se déroule quand même tout à fait normalement et, à midi, cette première grande opération devrait être achevée.

« C'est quand même du prototype de A à Z, a précisé à LA PRESSE le coordonnateur des relations publiques pour la RIO. Les équipes travailleront toute la nuit pour poursuivre le levage de la poutre-caisson, a-t-il ajouté. Et ça nous assure de pouvoir entrer la toile en fin de semaine. D'ailleurs, nous prévoyons que toute la structure du mât sera terminée pour Noël. »

Toute l'opération est sous la surveillance de l'entrepreneur général, la firme Socotec, une filiale de Lavallin. C'est toutefois à Marine Industrie qu'a été confiée l'opération hissage comme telle; la firme Mojan, elle, est chargée du travail de soudure et de structure, une fois, la poutre-caisson arrimée.



Hier après-midi, la poutre-caisson se trouvait déjà à mi-chemin de sa position finale, sur le mât du stade. Cette opération aura nécessité près de 36 heures de travail.

PHOTO ROBERT NADON, LA PRESSE

Pierre Foglia



Les petites filles

Plus je vieillis, plus j'aime les petites filles. Je crois bien qu'après les confitures aux mirabelles, c'est les petites filles que je préfère dans la vie. Après ou en même temps, rien n'empêche. Il est d'ailleurs frappant comme les petites filles dans la vie sont comme des mirabelles dans la confiture : lisses, rondes et entières, quoique le centre encore un peu mou. Mais je me trompe, ce n'est pas frappant du tout, c'est au contraire très doux.

Bref, dimanche je suis allé au cinéma avec une petite fille, et comme la vedette du film que nous sommes allés voir était aussi une petite fille, j'ai passé un après-midi extraordinaire, comme je n'en avais pas passé depuis longtemps, en fait depuis que j'ai perdu mes enfants pour cause de vieillissement prématuré.

Bref, dimanche je suis allé au cinéma avec une petite fille qui, elle-même, fait du cinéma. Geneviève, 12 ans. Elle est en train de jouer, ces jours-ci, le premier rôle de sa vie. La vraie affaire. Pas d'école pendant un mois. Sur le plateau de sept heures du matin à sept heures du soir, des fois plus tard. Payée \$288 par jour, comme c'est écrit dans la convention de l'Union des artistes. La vraie affaire, je vous dis...

Dimanche elle avait congé.

— Viens-tu aux vues, Geneviève ?

— Si tu veux, mais pas *Bach et Bottine*. J'ai entendu dire que la fille qui jouait dedans était mauvaise et fatigante.

— Ouais, moi aussi. Et tellement chiant en entrevue, depuis que le film est fini...

— Demandez-moi pas, on croyait si peu c'qu'on disait qu'on s'est quand même retrouvé au Berri, pour voir *Bach et Bottine*. On a drôlement bien fait. Ça faisait pas quinze minutes que le film était commencé, qu'on braillait comme des veaux :

— C'est beau hein, Geneviève ?

— Oui, et qu'est-ce qu'elle est bonne la petite fille !...

Un film tout simple. Bien joué. Bien casté, je pense surtout à Raymond Legault dans la peau du tonton pogné jusqu'au trognon, bougon, mais pas trop, et drabe juste ce qu'il faut, pour faire encore plus reluire la petite star qui crève l'écran à ses côtés, ou plutôt qui mange l'écran avec ses deux dents du haut, qu'elle a plantées comme les lapins : à ras le sourire. Belle, mais belle ! Et bonne, mais bonne !...

J'aurais pardonné à Geneviève d'être jalouse. Même pas. Elle a juste noté :

— Maintenant, j'attendrai de voir, avant de dire que c'est pas bon...

Reste que le propos de *Bach et Bottine* est exactement le même que *Marie s'en va-t-en ville*. Dans les deux cas il s'agit d'un enfant en manque de tendresse qui cruse un adulte. Signe des temps, je veux dire qu'il serait étonnant que ce soit un pur hasard. Y'a de l'enfant solitaire dans l'air, y'a de l'enfant qui cherche sa mère...

Je suis allé chercher Geneviève chez ses parents à Rosemont, et, le monde est petit, je connaissais son père. On ne s'était jamais vu, mais il m'a écrit, il y a quelque temps, une longue lettre pour m'engueuler, je lui avais répondu et voilà...

— Comme ça, c'est toi !

Je ne l'ai pas remplacé tout de suite. Il ne ressemblait pas à sa lettre. Doux et timide plutôt que baveux et tétu.

— Toi non plus, tu ne ressembles pas à c'que t'écris...

La maman aussi était là. Plus raide, plus sur son quant-à-soi. On était dans la cuisine... Pas riches les parents de Geneviève. Appartement style campement d'étudiants, maman termine un bac à l'UQAM, papa écrit des trucs qui ne se vendent pas bien. Et voilà que la fille s'en va faire l'artiste...

Le père connaissait la responsable du casting de *La guerre des tuques*... C'est comme ça que Geneviève a été invitée à passer sa première audition. Elle n'a pas été retenue, mais elle était sur la liste. Et c'est la même fameuse liste qui sert pour beaucoup de films.

Geneviève a repassé deux autres auditions. À chaque fois elle émergeait du lot, sur cinquante, elle était celle qui restait en compétition avec une autre, et on prenait l'autre... Elle a d'ailleurs une tête de deuxième. Je veux dire, c'est pas évident du premier coup que c'est la plus belle. La bouche est très belle, mais la bouche c'est un truc de femme. Ce qui est beau tout de suite, chez un enfant c'est le petit nez retroussé, les yeux qui rient, des taches de rousseurs...

Geneviève, elle, est belle d'une autre façon. À part la bouche on ne peut pas dire c'est ça. Le nez est un peu gros, et sans son maquillage pour les caméras, elle est blanche comme le sont souvent les enfants des zones grises. Blanche avec des ombres sous les yeux. Belle d'une autre façon, je disais. Mettons belle au-dessus de son âge...mais faut que j'arrête de la regarder comme ça, son père ne me laissera jamais l'emmener au cinéma.

Dans l'auto, elle m'a dit :

— J'aime pas qu'on me parle différent parce que j'ai 12 ans...

Mais j'avais compris sans qu'elle me précise. C'est aussi ce qu'ils ont compris, je crois, quand ils l'ont retenue pour le rôle principal de *Marie s'en va-t-en ville*. C'est qu'il y a quand même une scène de viol là-dedans, et l'autre personnage principal est une prostituée ; bref il fallait trouver une petite fille qui, sans être nécessairement au courant, pourrait s'y mettre assez vite.

Au fait, laissez-vous votre fille de 12 ans jouer dans un film où on l'entrevient nue ? C'est la même question que j'ai posée à la mère :

— On en a parlé tous les trois, c'est sûr. C'était comme un gros point d'interrogation. On a essayé de faire changer un peu le scénario, on a demandé des précisions sur la façon dont la scène serait tournée.

Je l'ai aussi demandé à Geneviève :

— Les jours avant, j'étais très nerveuse. J'avais hâte qu'on en finisse avec cette scène. Ce n'est pas tellement d'être nue, c'est la violence qu'il fallait jouer...

Après les vues, on est allé prendre un café et je l'ai ramenée chez elle. Je la surveillais du coin de l'oeil, dans l'auto... La lumière de la rue accrochait parfois son visage, parfois ses gants jaunes qu'elle avait posés à plat sur ses genoux.

Belle sans allure. Mirabelle, ronde, lisse, entière. Et le centre encore un peu mou.

N.B: les bûcherons québécois seront expulsés par la force

■ Les bûcherons du Nouveau-Brunswick ont annoncé hier leur intention d'en finir une fois pour toute avec la présence de travailleurs forestiers québécois dans les régions de Renous et de Boiestown, dans le centre du Nouveau-Brunswick.

Un porte-parole des bûcherons de Boiestown, Serge Robichaud, a annoncé hier en conférence de presse que de 500 à 600 bûcherons « délogeront définitivement les bûcherons québécois » du camp de la rivière Clearwater,

La population des environs de Dorval s'oppose à un plus fort trafic aérien

C'est ce que révèle un sondage effectué pour le compte de Québec-Mirabel

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La population qui entoure l'aéroport de Dorval ne semble pas disposée à tolérer une augmentation importante du trafic aérien. Plus de six personnes interrogées sur 10, plus précisément 62 p. cent, affirment être actuellement dérangées à différents degrés par les avions qui passent au-dessus de leur tête.

Ces données proviennent d'un sondage effectué par l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP) entre les 17 et 21 octobre pour le compte du Regroupement Québec-Mirabel, mis sur pied pour que Mirabel devienne l'aéroport international de Montréal.

Un échantillon de 1 523 person-

nes domiciliées dans les West Island ont été appelées à répondre à 17 questions; 800 ont complété l'entrevue pour un taux de réponse de 53 p. cent. Les données ont été recueillies par téléphone à l'aide d'un questionnaire présenté en français ou en anglais, au choix du répondant.

Dans l'hypothèse où ça ne serait plus 400 mais 500 avions qui, chaque jour, atterrieraient ou décolleraient de l'aéroport de Dorval (soit une augmentation de 100 avions par rapport à la situation actuellement observée), 63 p. cent des personnes jointes dans le cadre de cette étude ont indiqué avoir l'impression que le trafic aérien serait alors un peu moins ou vraiment moins tolérable. Si jamais c'était 600 avions par jour qui arrivent ou qui partent de Dor-

val, le pourcentage de mécontents passerait à 71 p. cent.

La qualité de vie

Par contre, bien que généralement satisfaites de la qualité de la vie dans leur quartier, les personnes domiciliées à proximité de l'aéroport de Dorval font du trafic aérien le principal problème rencontré dans leur secteur.

Trente-six p. cent des personnes interrogées attribuent en effet au trafic aérien la cause du principal problème dans leur quartier. La circulation automobile, 15 p. cent, vient au deuxième rang.

Selon l'IQOP, en segmentant les résultats obtenus en fonction des principaux groupes socio-économiques, on observe ce qui suit: ce sont principalement les 30 à 44 ans (44 p.

cent), les étudiants (44 p. cent) et ceux qui résident depuis moins de trois ans dans le quartier (43 p. cent) qui signalent que le trafic aérien est le principal problème rencontré dans le quartier; à l'inverse, on observe que les retraités (27 p. cent), les célibataires (29 p. cent), de même que les répondants habitant dans le quartier depuis au moins 25 ans (30 p. cent), en comparaison avec les autres groupes socio-économiques, sont moins portés à juger que le trafic aérien est le principal problème rencontré dans leur environnement.

Le principal problème du quartier:

- le trafic aérien 36 p. cent
- la circulation automobile 15 p. cent
- le transport en commun 11 p. cent
- ilxle manque de services communautaires 6 p. cent
- le manque d'espaces verts 5 p. cent
- aucun problème 12 p. cent
- autre 3 p. cent
- sans opinion 12 p. cent

Degré de tolérance face au trafic aérien:

- dérange beaucoup 10 p. cent
- dérange assez 18 p. cent
- dérange un peu 34 p. cent
- ne dérange pas du tout 38 p. cent

Cause de dérangement:

- bruit en général 56 p. cent
- autres raisons 6 p. cent

Origine du bruit produit par le trafic aérien:

- bruit produit par le passage d'un avion particulièrement bruyant 38 p. cent
- bruit produit par le passage de plusieurs avions sur une courte période de temps 35 p. cent
- les deux 12 p. cent
- sans opinion 15 p. cent

UNE FRANCHISE

UNIGLOBE
Voyages

- ✓Un pouvoir d'achat
- ✓Un système éprouvé
- ✓Une image de marque
- ✓Une formation continue

Votre agence de voyages

Une opportunité de carrière

✓Un réseau international

Une franchise UNIGLOBE est peut-être disponible dans votre région.
Appelez notre bureau régional immédiatement pour renseignements additionnels:
(514) 879-0662

PLUS DE 450 AGENCES EXPLOITÉES PAR UN PROPRIÉTAIRE INDÉPENDANT

PRÊTS

commerciaux seulement
sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

SEALMASTER

2517, Harg (coin Hochelaga)
1326, rue Notre-Dame Ouest
6909, rue Jerry Est
1922, boul. des Laurentides
805, boul. Ste-Foy (Longueuil)
120A, boul. Ste-Croix, St-Laurent
(coin St-Laurent/Philippe)

GBS
GENERAL BEARING SERVICE INC.

OUVERT LE SAMEDI AVANT-MIDI
937-7423

Les travailleurs de la construction songent à paralyser les chantiers

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ L'idée de paralyser tous les chantiers de construction au Québec pour contrer le projet gouvernemental d'abolir la carte de classification des travailleurs de cette industrie a été accueillie sous un tonnerre d'applaudissements par les quelque 600 travailleurs affiliés à la FTQ-construction réunis, hier soir, à Québec.

Cette réunion était la première d'une série que les dirigeants de la FTQ-construction tiendront dans toutes les régions du Québec au cours des prochains jours afin de vérifier l'humeur des travailleurs à la suite du dépôt, la semaine dernière, par le ministre du Travail, M. Pierre Paradis, du projet de loi 119.

Si les autres réunions donnent les mêmes indications que celle d'hier soir à Québec, on pourra penser à des actions plus dures, a commenté le directeur général de la FTQ-construction, M. Jean-Paul Rivard, y compris la grève générale illimitée.

Passer à l'action

De fait la très grande majorité des travailleurs qui ont pris la parole, hier soir, ont réclamé de leurs dirigeants syndicaux un plan d'actions immédiates et se sont généralement dits insatisfaits qu'on veuille les limiter pour l'instant à des pressions politiques auprès des députés.

M. Rivard a été débordé à plusieurs reprises au

cours de la soirée par des travailleurs qui réclamaient plus d'actions. Il lui a fallu répéter maintes fois qu'avant de passer à des actions « dures », il fallait d'abord exercer des pressions politiques et surtout vérifier la volonté des travailleurs eux-mêmes de passer à de telles actions. Plusieurs travailleurs étaient prêts eux à passer à l'action dès ce matin.

M. Rivard a par ailleurs révélé, sans en donner cependant les détails, que des actions communes allaient être menées avec la CSN-construction pour contrer le projet Paradis; une première dans ce milieu caractérisé par ses luttes intersyndicales farouches.

M. Rivard doit d'ailleurs donner une conférence de presse, aujourd'hui, à Montréal, avec le secrétaire général de la CSN, M. Michel Gauthier, où seront dévoilées certaines des actions communes que les deux centrales meneront dans ce dossier.

Des discussions sont également en cours avec les autres organisations, CSD, Syndicat de la Côte-Nord et Conseil provincial des métiers de la construction, a signalé M. Rivard qui a cependant précisé que ces discussions étaient particulièrement difficiles avec cette dernière organisation.

Dans sa présentation initiale du dossier, le directeur général de la FTQ-construction a qualifié le projet de loi 119 de « monstrueuse machination du gouvernement libéral contre les travailleurs de la construction. »

Bourassa prié d'intervenir pour empêcher Electrolux de fermer son usine

LISA BINSEE

■ Le Syndicat des métaux a demandé hier au premier ministre Robert Bourassa d'intervenir immédiatement auprès de la compagnie Electrolux pour la convaincre de continuer ses opérations au Québec, où elle produit des aspirateurs depuis 54 ans. L'entreprise emploie 350 salariés.

La compagnie Electrolux annonçait le 6 novembre qu'elle ferait son usine de Pointe-Claire et mettrait fin à sa production d'aspirateurs à chariot au Québec pour concentrer la production dans son usine principale, située à Bristol, en Virginie. Cette fermeture surviendra le 6 mars prochain.

« C'est avec stupéfaction que nous avons appris que la compagnie Electrolux de Pointe-Claire avait décidé de quitter le Québec pour s'installer aux États-Unis », peut-on lire dans la lettre envoyée par le directeur québécois des Métallos, M. Clément Godbout, à M. Bourassa.

« Nous croyons être en mesure de démontrer qu'aucune raison valable ne justifie cette décision qui jette sur le pavé 350 Québécois qui ont une expertise inégalée dans la fabrication de toutes les composantes des aspirateurs, incluant la fabrication des mo-

teurs. »

« Nous croyons que ce drame illustre encore une fois très clairement l'urgence nécessaire de se donner une loi afin de se protéger contre de telles fermetures sauvages. De telles catastrophes ne doivent plus être permises. »

Selon M. Godbout, la compagnie — qui continuera à vendre ses produits au Québec — a une usine qui est rentable. Electrolux serait la seule entreprise à fabriquer des aspirateurs à chariot au Canada. Laisser partir cette compagnie serait « une démission québécoise des plus irresponsables ».

Il demande au gouvernement de forcer l'entreprise à continuer ses opérations et prendre les mesures nécessaires pour permettre aux employés de s'ajuster, le cas échéant, à toute nouvelle technologie dans l'entreprise. Il pense que cette fermeture est « un exemple frappant d'une compagnie irresponsable envers des gens qu'elle emploie depuis plusieurs décennies, irresponsable envers le Québec et irresponsable envers tous les Canadiens ».

Le directeur des Métallos indique dans sa lettre qu'il y aurait peut-être lieu de boycotter les produits Electrolux. Il rappelle au premier ministre que, il y a quelques mois, cette compagnie a reçu presque un million de l'État :

« Voilà ce qu'elle en fait. »

Electrolux a investi \$13 millions dans son usine de Pointe-Claire depuis 1980, (avec \$900 000 de subventions d'Ottawa et de Québec), dans le but de créer un nouveau modèle à chariot. Ce modèle a été mis sur le marché à la fin de 1982. Depuis, cet aspirateur à chariot a été déclassé sur le marché par un nouveau modèle vertical qui n'est commercialisé que depuis avril dernier.

Selon la filiale canadienne de la société américaine, c'est justement cette transformation majeure et rapide du marché des aspirateurs qui justifie sa décision de fermer l'usine de Pointe-Claire.

Les employés recevront une indemnité de séparation, une aide professionnelle pour se trouver un nouvel emploi ou pourront tirer avantage de la pré-retraite. Les employés ont en moyenne 11 ans de service.

Offre rejetée au Mont Grand Fonds

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Les travailleurs syndiqués du Mont Grand-Fonds ont rejeté massivement, hier, les propositions présentées la semaine dernière par leur nouveau patron, M. Raymond Malenfant.

Ce dernier, également propriétaire du manoir Richelieu de Pointe-au-Pic, les avait avisés de son intention de créer une nouvelle compagnie pour gérer le centre de ski et une autre pour opérer le restaurant.

« De telles acrobaties administratives ne nous inspirent pas confiance », estiment les représentants syndicaux dans un communiqué publié hier.

Ils croient qu'il s'agit-là de manoeuvres destinées à prévenir et à éviter la reconnaissance du syndicat.

Alcoolisme et toxicomanie coûtent cher à la société

Agence France Presse
GENÈVE

■ Le prix que la société doit payer pour lutter contre les ravages de l'alcoolisme et la toxicomanie sur les lieux de travail est « astronomique », selon une étude publiée hier par le Bureau international du travail (BIT) à Genève.

Le manque à gagner pour les employeurs en raison de l'alcoolisme est aux États-Unis d'entre \$49 à \$120 milliards US par an, selon la méthode d'estimation utilisée.

Les pertes de l'industrie canadienne pour les mêmes raisons sont de \$7,6 milliards par an, et

pour l'industrie britannique à \$1,5 milliard par an. En Suisse, ces pertes « s'élevaient à 5 millions de francs suisses (\$2,9 millions) par jour ».

Pour lutter contre ce fléau, le BIT demande l'extension des programmes d'aide mises en place en URSS et par 4 000 entreprises aux États-Unis. Chez General Motors, l'absentéisme des travailleurs inscrits au programme a diminué de 40 p. cent en un an, les mesures disciplinaires de 60 p. cent, de même que les indemnités de maladie et d'accident.

Le nombre des accidents du travail parmi les alcooliques est de deux à trois fois plus élevé que parmi les autres travailleurs aux États-Unis, en RFA et en France.



VENTE PRÉ-NOËL

du 10 au 22 nov.

MONTRES

escompte de

30 à 50%*

15 marques réputées!
2000 modèles différents!

* Escompte applicable sur les prix de détail suggérés et originellement étiquetés.

OR

10k • 14k • 18k

escompte de

40 à 50%**

Bagues - boucles d'oreilles
- bracelets - colliers - chaînes
- pendentifs - or 3 couleurs

** Escompte applicable sur la valeur réelle.

PERLES

escompte de

40 à 50%**

Perles de culture, baroques, biwa,
chinoises, keshi, d'eau douce, de riz.

** Escompte applicable sur la valeur réelle.

DIAMANTS

escompte de

40 à 50%**

Boucles d'oreilles - pendentifs - bagues avec
pierres précieuses de couleurs - bagues avec
pierres semi-précieuses de couleurs
- bracelets.

** Escompte applicable sur la valeur réelle.

Nouvelle collection "Automne 86"

d'une valeur au détail de plus de 4 000 000 \$

Escompte non-applicable sur alliances et jones vendus au Salon du diamant.

CM

Bijouterie C.M. Michaud

937 est, rue Bélanger, Montréal, QC H2S 1G9
(514) 279-4527



Pour les meilleurs prix!

LOUER OU NE PAS LOUER? CRÉDIT FORD A LA RÉPONSE.

Voici quatre bonnes raisons qui expliquent pourquoi :

1. C'est pratique. Vous ne payez que pour l'utilisation que vous en faites...vous n'avez pas à payer le plein prix du véhicule
3. La location vous permet de conserver vos économies et d'utiliser votre crédit pour d'autres fins
2. Vous n'avez pas à vous soucier de la vente du véhicule à la fin du bail.
4. Les gens d'affaires qui ont adopté la location apprécient les dossiers simplifiés, aux fins d'impôt.

* Selon un bail forfaitaire de 48 mois. (Un bail forfaitaire avec option d'achat est aussi offert). Transport, taxe de vente, immatriculation et assurances non compris. Allocation normale de kilométrage de 108 000 km sans supplément. L'usure en sus et tout l'entretien sont aux frais du locataire. Il s'agit d'une offre spéciale d'une durée limitée.



1987 TOPAZ
à partir de
212\$



1986 RANGER
à partir de
166\$



1987 TRACER
à partir de
178\$

* Un dépôt de garantie remboursable ainsi que le paiement de location pour le premier mois doivent être versés à l'avance.
* La transaction de location est soumise à l'approbation de crédit et aux conditions d'assurabilité en vertu des exigences de Crédit Ford.





COUSINEAU GABOURY



10200, RUE ST-LAURENT TÉL.: 384-4000

T Ê T E S D ' A F F I C H E

Guy Pinard

Hommage à l'efficacité!

Le catastrophique incendie de la place Alexis Nihon aura permis à de nombreux employés des entreprises affectées par le désastre de se mettre en vedette, parfois au service d'une autre entreprise. Ainsi, le dévouement des employés de Bell Canada pour permettre à la société Steinberg d'être opérationnelle dès le lundi matin a été souligné par **John Cattley**, directeur des achats industriels et services intérieurs, dans une lettre fort louangeuse adressée à **J.V. Raymond Cyr**, président et chef de la direction. Ecrite en français (par un anglophone, la chose vaut la peine d'être soulignée), la lettre de M. Cattley souligne le dévouement des **John Baiani, Gaetan Bouchard, Gilles Boudreau, François Dion, Edward Padvaikas, Michel Pigeon, André Richard et Ted Wheeler**.

de l'UQAM. Une heure plus tôt, aura lieu le lancement de *La formation du gardien de but: développement et entraînement*, une oeuvre de **Christian Pelchat et Yves Giguère**, professeurs en kinanthropologie au même endroit.

Le peintre animalier **Robert Milner** sera présent au vernissage de ces oeuvres qui seront exposées à partir de demain, à 18 h, chez Boulevard Dodge Chrysler, 330, boulevard Crémazie ouest.

Mme Lise Bacon, ministre des Affaires culturelles du Québec, présidera à l'inauguration du Salon du livre de Montréal, jeudi, à 17 h. **Roch Carrier**, président du salon, et **Antonine Maillet**, au nom des invités d'honneur, prendront aussi la parole. Parmi les autres invités d'honneur, on

retrouve le nom du Français **Sébastien Japrisot**.

Marcel Seguin, secrétaire du prix Air Canada, rappelle que ce prix sera remis à 19 h 30, le samedi 22 novembre, dans le cadre du Salon du livre, à la Place Bonaventure. Le jury présidé par **Reginald Hamel** et formé de **Claire de Lamirande et Stéphane Lépine**, décernera le prix au meilleur roman publié entre le 1^{er} juillet 1985 et le 30 juin 1986. Le lauréat sera proclamé par **Georges Héral**, président général de la Société des écrivains canadiens.

Graphiste au Service des communications de Loto-Québec, **Pierre Zalloni** est aussi photographe à ses heures et ses travaux sont présentement exposés à la boutique *En passant*, 4424, rue Saint-Denis, jusqu'au 27 novembre.

Le lieutenant **Roland Rheault**, du Service de police de la CUM, lit LA PRESSE depuis 55 ans, ayant été initié à la lecture de ce quotidien par son grand-père.

C'est une marque de fidélité remarquable.

Luc Dubois, vice-président exécutif d'Edphy International, annonce une restructuration des cadres supérieurs de la populaire base de plein air. Dorénavant, le directeur général **René Rousseau** s'occupera exclusivement du camp d'été, tandis qu'**Yves Gascon** devient le directeur des opérations. Par ailleurs, **Camille Thibodeau** est depuis cette semaine responsable du recrutement du personnel saisonnier. Pour informations: **A. Giroux**, (514) 669-2797.

La revue *L'ingénieur* invite les étudiants de premier cycle à participer à son cinquième concours rédactionnel. Les textes soumis devront allier l'excellence technique à la capacité rédactionnelle. Trois prix seront distribués, dont un premier de \$500. La date limite a été fixée au 15 mars. Pour informations: (514) 340-4764.

À la suite de la démission du président **Gino Romanese**, de la Chambre d'immeuble de Montréal, et tel que prévu par les règlements de la chambre, la responsabilité d'assumer la présidence incombe au premier vice-président, **Pierre Levesque**. M. Romanese a dû démissionner après avoir été promu à de nouvelles fonctions qui le forcent à aller vivre en Colombie-Britannique.

Lorraine Cordeau, des restaurants La cage aux sports, rappelle aux intéressés que le tournoi intercolégial de hockey sur table se poursuit aux deux restaurants tous les mardis soirs jusqu'au 9 décembre. La moitié des frais d'inscription de \$10 ira au fonds Tiny Tim.

Le Conseil québécois d'art folklorique d'Israël propose une exposition des toiles de **Phyllis Mintz**, qui se poursuivra jusqu'au 5 janvier au café Côte Jardin, 5514, chemin Queen Mary.

L'Ami du déficient mental, qui procède à l'ouverture officielle de sa maison dépannage pour les familles vivant avec un handicapé intellectuel, est présentement à la recherche de bé-



Le CDE honore deux personnalités

Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat du Québec, et **Bertin Nadeau**, président du groupe Unigesco, ont été honorés lors du troisième gala du Centre des dirigeants d'entreprises, par le président du CDE, **Napaul Poisson**, un des vice-présidents de la Banque Nationale. Sur la photo, on peut apercevoir, de gauche à droite, **Paul Bouthillier**, vice-président exécutif du groupe Lavo Inc. et président du gala, **MM. Dufour, Poisson, et Nadeau**, et enfin **Harry Plafter**, vice-président à la Banque Security Pacific du Canada.

névoles. Pour informations: **Danielle Dagenais**, au (514) 727-9862.

qu'au 13 décembre, une exposition de photos de **Owen Egan**. Cette succursale est située au 6275, rue Somersled.

Jean Genest, qui a terminé avec succès sa maîtrise en administration des affaires (MBA) à l'École des Hautes études commerciales de Montréal, a mérité une bourse de \$1 500 qui lui a été présentée par **Daniel Filion**, associé de Poissant Richard - Thorne Ernst & Whinney, en présence de **Jean-Pierre Frenois**, directeur du programme des MBA et DSA à l'École.



Jean Genest

La succursale de Notre-Dame-de-Grâce de la Société des alcools du Québec propose, jus-

En devenant la première femme à assumer, il y a quelque temps déjà, la présidence de la Corporation professionnelle des urbanistes du Québec, **Loraine Tellier-Cohen** suivait plusieurs personnalités qui ont laissé leur marque dans la profession, soit le premier président **Jean-Claude La Haye**, **Benoit Bégin** qui a occupé le poste le plus longtemps (six ans) et **Paul Saint-Jacques** qui a travaillé à la Commission d'enquête sur le coût des lieux de la 21e Olympiade et au Comité de transport de la région de Montréal (COTREM). Le comité administratif comprend également **Patrick G. Deoux** (vice-président); **Rock Pinsonneault** (secrétaire); **Michèle Jodoin** (trésorière) et **Bruno Nantel** (administrateur nommé par l'Office des professions).

A JEUDI

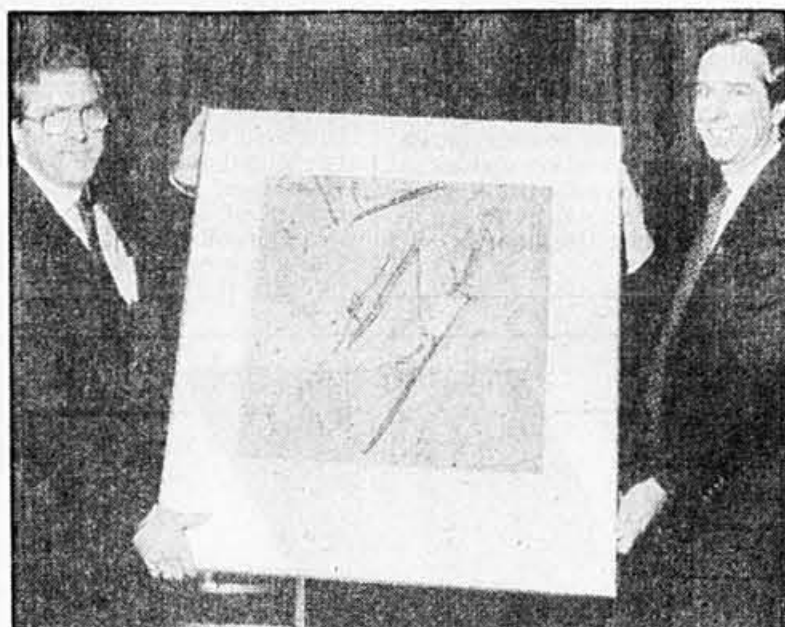
AU GÉNÉRIQUE

Dino Vondjicis, directeur du Grand Hôtel, annonce la nomination de **Peter J. Dunn** au poste de directeur du Marketing.

Michèle Aumais Henuset, archiste médicale chef à l'hôpital Villa Medica, souligne qu'un kiosque sur la sensibilisation à la confidentialité sera installé demain, de 11 h à 19 h, dans le hall d'entrée de l'hôpital. Cet hôpital de convalescence et de réadaptation est situé au 225, rue Sherbrooke est. Pour informations: (514) 288-8201.

Clement Demers, architecte et urbaniste à la Ville de Montréal, sera le conférencier lors du dîner-causerie de Devis de Construction Canada, demain, à 17 h 30, au club Mount Stephen, 1440, rue Drummond, à Montréal.

Diane Bellemare, professeur en Science économique à l'UQAM, présidera au lancement de son volume *Le défi du plein emploi*, demain, à 18 h 30, à la Galerie



Jacques A. Drouin, MBA de l'année

Jacques A. Drouin, vice-président exécutif et chef des opérations du groupe La Laurentienne, a été élu MBA de l'année lors du deuxième gala annuel de l'Association des MBA du Québec. **Daniel Johnson**, ministre de l'Industrie et du Commerce, lui a remis une oeuvre du graveur **Richard La-croix**.

À ceux et celles qui aiment la nature, La Société de biologie de Montréal et Université de Montréal

Faculté de l'éducation permanente

vous proposent des

EXPÉDITIONS ÉCOLOGIQUES en AMAZONIE

En Amazonie pas besoin de faire le guet pour apercevoir: toucans, jacanas, iguanes, singes hurleurs. Vous pouvez les apercevoir du bateau.

Expéditions de 12 jours: 2385\$ CAN.

Expéditions de 19 jours (séjour dans une tribu amérindienne) 3360\$ CAN.

Le prix inclut: document synthèse, 3 rencontres préparatoires, transport aérien, hébergement, repas, assurance vacances complète, excursions durant séjour. Ne comprend pas les taxes d'aéroport.

*Ces prix sont sujet à changement avec pré-avis.

SOIRÉE PUBLIQUE D'INFORMATION

19 NOVEMBRE 1986 À 19:30

Lieu: Université de Montréal Pavillon 3200, rue Jean-Brillant

Renseignements: 343-5863 ou 464-6342

Voyages Mont Saint-Hilaire Inc.

321, boul. Laurier

Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 3N8

Tél.: (514) 464-6161

Détenteur d'un permis du Québec.

«J'ai confiance en mon représentant DS parce qu'il sait comprendre mes besoins et qu'il m'aide à atteindre mes objectifs financiers.»

Mme Denise Toussaint
Vétérinaire et femme d'affaires - Québec

«Le jour où j'ai décidé de planifier mon avenir financier, j'ai pris une bonne décision en choisissant quelqu'un qui comprend mes besoins et qui possède les compétences nécessaires pour bien me conseiller: un représentant DS.

Lors de ma première rencontre, je lui ai fait part de ma situation financière et de mes objectifs. Il s'est montré très attentif. Puis, il m'a aidé à élaborer un plan d'investissement sur mesure comprenant divers types de placements: actions, obligations, titres admissibles au REA, ainsi qu'un REER adapté à mes besoins. De plus, il m'a suggéré de constituer un portefeuille de placements au nom de ma compagnie, ce qui s'est avéré très profitable du point de vue fiscal, entre autres.

Depuis que je fais affaire avec DS, ma situation financière s'est améliorée et ce, en partie grâce à l'expérience et au professionnalisme de mon représentant. En somme, depuis que j'ai choisi DS, je peux envisager mon avenir financier avec plus de confiance.»

DS Dominion Securities

Nous choisir pourrait être votre meilleur placement

Pour plus de renseignements:
Montréal (514) 282-5200
Québec (418) 641-1124
Laval (514) 687-9330
Sherbrooke (819) 821-4060
Pointe-Clair (514) 694-7560

ON DÉFIE
TOUTE CONCURRENCE
LES RENAULT AUX PLUS BAS PRIX

AMC/Jeep
RENAULT

Pour une Jeep ou une Renault une adresse

LAREAU

Le concessionnaire Jeep Renault du centre-ville
1824, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal (Québec)

937-7785
et 937-9551

Le Goncourt à Michel Host, le Renaudot à Christian Giudicelli

Pour *Valet de nuit* et *Station balnéaire*

VERONIQUE DECOUDU
Agence France-Presse

PARIS

Le prix Goncourt 1986, le plus célèbre prix littéraire français, a été attribué hier à Paris à Michel Host, pour son roman *Valet de nuit*, et le prix Renaudot à Christian Giudicelli pour *Station balnéaire*.

Réservé, voire secret, Michel Host, 44 ans, est aux antipodes de l'écrivain « médiatique ». Professeur d'espagnol par correspondance, spécialiste de la littérature picarresque, il a entamé sa carrière littéraire par la poésie.

En 1985, il publie son premier roman, *L'ombre, le fleuve, l'été*, énorme manuscrit de 700 pages, récit à quatre voix qui recompose la vie d'une femme agonisante.

Pour son deuxième roman, *Valet de nuit*, écrit en un an et demi, suivi de six mois de mise au point, Michel Host relate la dernière quête d'un « anti-héros », spectateur non engagé dont « la vie éveillée se distingue à peine du rêve ».

Sa seule compagnie : une mère dévorante, apparemment detestable, en réalité mécon nue. Une inconnue : son père, disparu après guerre, qu'il fini-



Les deux lauréats, Michel Host et Christian Giudicelli.

ra par retrouver dans un bordel abject, pitoyable organisateur de cérémonies obscènes, cloué sur une chaise roulante, la bouche dévorée par un cancer.

Pour cette quête du père, Host multiplie les références à James Joyce dans sa re-création de l'Odyssée dans Ulysse. Virtuosite donc de ce *Valet de nuit* savant et complexe. Mais ce jeu avec les mots et la littérature

n'étouffe jamais l'émotion de ce naufrage volontaire d'où ne surgit que le rêve.

Septième roman de Christian Giudicelli

Âgé également de 44 ans, Christian Giudicelli se voit couronné par le prix Renaudot 1986 pour son septième roman, *Station balnéaire*, dans lequel il projette un regard plein de ten-

dresse sur la dérive de deux « paumés ».

À la fois dramaturge, homme de radio, journaliste, romancier, Giudicelli a déjà évoqué à plusieurs reprises mis avec son « stylo-caméra » les défavorisés de la vie, les exclus du bonheur.

Sa veine romantique avait éclaté en 1966 avec son premier roman, *Le jeune homme à la licorne*, suivi d'*Une leçon particulière* et d'*Une poignée de sable*. *Les insulaires*, paru 1976, marque un tournant : un écrivain, épris d'un jeune prolétaire, joue les anges tutélaires. Ces tristes amours homosexuelles où se côtoient deux solitudes serviront également de toile de fond aux deux romans suivants, *Le point de fuite* et *Station balnéaire*.

Dans ce dernier, Giudicelli campe deux « petites âmes » qui vivent bien loin des « heureux du monde » : José, vaguement prostitué, joue les vidangeurs dans un hôtel minable. Marie y est femme de chambre. Pour réaliser leur rêve, ils iront « jouer les riches » dans une station balnéaire de la côte, sous le regard de maîtres d'hôtel méprisants. Parenthèse éphémère qui ne peut que finir très mal.

L'histoire est dite par Jacques, un écrivain qui a vécu naguère avec José et qui se souvient de leurs corps complices mais aussi de la distance qui existait entre lui, « l'intello », et le jeune « prolo définitivement étranger ».

Goncourt-Renaudot : le scénario, au poil !

Une surprise, la très mauvaise performance de Jean Vautrin pour *La vie ripolin*

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

Collaboration spéciale

PARIS

Il y a un mois, *Valet de nuit* de Michel Host (Grasset) était déjà le grand favori du prix Goncourt. *Station balnéaire* de Christian Giudicelli (Gallimard) ne pouvait, disait-on, laisser échapper le Renaudot, décerné le même jour, deux minutes plus tard, dans le même restaurant Drouant, au milieu du même vacarme et des cris d'indignation. Hier à treize heures pour être précis.

Tout s'est déroulé au poil près selon le scénario. Michel Host a gagné avec une certaine difficulté, puisqu'on a attendu le cinquième tour de scrutin et qu'il a dû se contenter de la majorité relative. Christian Giudicelli dès le deuxième tour, et sans véritable adversaire. La principale surprise de cette année vient de la très mauvaise performance de Jean Vautrin pour *La vie ripolin* (Mazarine).

On l'avait longtemps donné comme un challenger sérieux de Host, et il a fini par se ramasser avec une seule petite voix. Il faut dire que le genre presque « populaire » de Vautrin (ou en tout cas sa réputation) ne cadre pas vraiment avec le style commercial classique respectable de l'Académie Goncourt. Et qu'il était publié chez un « petit » éditeur (propriété de Hachette pourtant).

À strictement parler, il n'y a rien à redire sur les choix de Host et Giudicelli. Dans le premier cas, il s'agit à la fois d'une très belle écriture, d'un romancier sinon jeune, du moins à ses débuts (son deuxième roman), d'un très discret professeur d'espagnol par correspondance, qui ne fait pas dans les mondanités parisiennes. *Station balnéaire* de Giudicelli (romancier beaucoup plus prolifique, mais encore assez confidentiel), est à la fois ironique et « noir » original et agréable à la lecture. De bons romans dans les deux cas. Et des découvertes pour le grand public.

Ce qui gêne ou fait ricaner un peu dans le quartier des éditeurs c'est que cette année la saison des prix démarre de façon presque caricaturale : Grasset, champion toutes catégories des prix depuis quinze ans (et plus), retrouve le Goncourt après une absence (scandaleuse bien sûr) de quatre ans. Gallimard « squatte » le Renaudot. Mais le meilleur semble à venir.

Femina, Médicis Interallié

Les dames du Femina, toutes à la dévotion de Gallimard ne sauraient guère faire défaut au *Salon du Wurtemberg* de Pascal Guignard, par ailleurs excellent. Le même jour le Médicis qui est peut-être le plus littéraire des prix, devrait couronner *Les funérailles de la sardine* de Pierre Combescot (encensé par la critique). Grasset bien entendu.

Une semaine plus tard, l'Interallié devrait, comme cela se passe une année sur trois, échapper à Grasset et récompenser *L'étudiant étranger* de Philippe Labro. Gallimard.

Tout ceci fait quoi ? Deux Grasset et trois Gallimard.

La bande des deux

On parlait depuis des années de la « bande des trois » ou de *Galligrasseuil*. Vu les échecs en série de la maison de la rue Jacob (sauf miracle in extremis), il vaudrait mieux désormais parler de la bande des deux. Le cercle magique des prix (qui représentent encore beaucoup d'argent) se resserre autour de deux heureux éditeurs. A se demander si les Editions du Seuil ne vont pas adhérer au cartel des « refuzniks », entendez par là les éditeurs indépendants qui hurlent contre la « magouille des prix » : Laffont, Belfond, Albin Michel, Flammarion et d'autres Balland.

Dans les quinze dernières années, cette fameuse « bande des trois » a raflé environ quatre-vingt pour cent des trophées. Publiera-t-elle l'essentiel de la production romanesque, comme le disent volontiers ses porte-parole ? En fait « Galligrasseuil » édite entre dix et quinze pour cent des romans publiés chaque année en France dans le circuit commercial (plus de sept cents).

Bien sûr, les deux ou trois éditeurs en question font un effort sur les romans et en publient d'excellents — mais le monopole qu'ils exercent à Paris provoque depuis des années des hurlements ou des ricanements. Les tracts lancés hier chez Drouant parlaient des « jurés hitlériens » du Goncourt et du Renaudot, ce qui semble un peu excessif. Disons plus simplement que, depuis longtemps déjà, les prix couronnent d'excellents romans, mais pas nécessairement les meilleurs de la production nationale. On le savait : ça n'empêche pas la combine de continuer.

Richard Cowan et Simina Ivan, prix de Paris

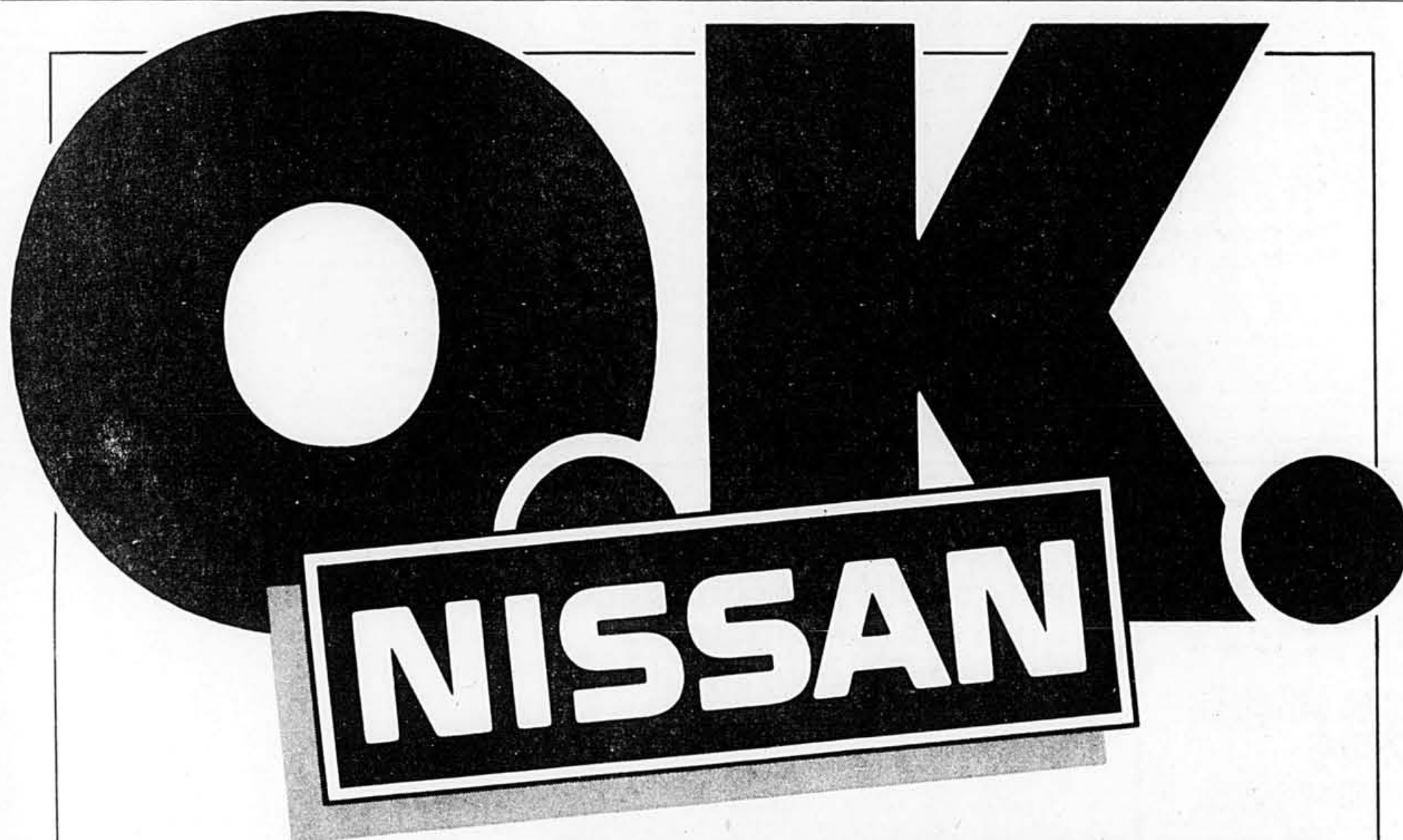
Agence France-Presse
PARIS

Un baryton américain de 29 ans, Richard Cowan, est le grand vainqueur du 16e Concours international de chant de Paris qui s'est achevé hier soir devant un public nombreux, sous la présidence de la cantatrice espagnole Teresa Berganza.

Commencée il y a une semaine, la compétition comptait 75 candidats venus de 19 pays.

Richard Cowan, un timbre agréable, une belle prestance, déjà du métier, a remporté le grand prix doté de 40 000 francs (\$8 000), mais cumule aussi le premier prix-homme de mélodie française de 10 000 francs (\$2 000), le prix spécial d'art lyrique de 10 000 (\$2 000) et un autre prix spécial de 3 000 francs (\$600) pour son interprétation des airs de Mozart.

Au palmarès de ce 16e Concours international de chant de Paris, le premier prix-femme de 15 000 francs (\$3 000) a été attribué à une soprano roumaine de 28 ans, Simina Ivan, qui reçoit également un premier prix-femme de mélodie française de 10 000 francs (\$2 000).



...ÇA CONTINUE!

DU 13 AU 28 NOVEMBRE

la grande promotion O.K. se poursuit
chez tous les concessionnaires Pros Nissan.

DE MIEUX EN MIEUX

En plus de vous offrir les meilleurs prix,
les Pros Nissan vous donneront un boni

DE 500\$ À 1 000\$

à l'achat d'une voiture neuve en inventaire.

Des bonis comme ça,
c'est comme un cadeau des fêtes.

Rabais exceptionnels
sur les modèles 86 et 87.

Venez chercher votre
BONISSAN DE NOËL
DÈS AUJOURD'HUI



NISSAN

LES PROS NISSAN DU GRAND MONTRÉAL

LABELLE NISSAN

BLAINVILLE
818, boul. Labelle 430-4120

ALEXANDER NISSAN

ST-LOUIS DE TERREBONNE
4100, chemin Gosson 477-1444

ROGER BAUDIN AUTOMOBILE INC.

MONTRÉAL-NORD
10511, avenue Bellevue 321-8600

BELLEMARE NISSAN LTÉE

MONTRÉAL
10305, avenue Papineau 382-2780

BROADWAY AUTOMOBILE LTÉE

LA SALLE
7550, rue Broadway 366-8931

BRUCY AUTO INC.

VAUDREUIL
900, boul. Harwood, route 342 455-1434

CITÉ NISSAN (2 adresses) MONTRÉAL

3500 ouest, rue Jean-Talon 739-3175
2085 ouest, rue Ste Catherine 932-6677

BAILLARGEON NISSAN INC.

LONGUEUIL
760 est, rue Saint-Charles 677-8953

GARAGE DUMOULIN LTÉE

Saint-François, LAVAL
8115, boul. Levesque 665-7450

FAIRVIEW NISSAN LTÉE

POINTE-CLAIRE
345, boul. Brunswick 697-9141

AUTO GOUVERNEUR INC.

LAVAL
1501, boul. des Laurentides 668-1650

MANOIR NISSAN INC.

REPENTIGNY
225, boul. Brien 585-5824

MERCIER NISSAN INC.

MERCIER
55 ouest, St-Jean-Baptiste 691-9541

GARAGE MODELAUTO INC.

POINTE-AUX-TREMBLES
12230 est, rue Sherbrooke 645-4546

ST-EUSTACHE NISSAN LTÉE

SAINT-EUSTACHE
801, boul. Souve 472-8666

ST-LÉONARD NISSAN INC.

SAINT-LÉONARD
7770, rue Colbert 374-4421

SNYDER NISSAN LTÉE

LACHINE
2125, rue Notre-Dame 634-7211

BROSSARD NISSAN INC.

BROSSARD
9005, boul. Tavillereau 445-9811

J.M. SAUCIER

ÉVÉNEMENT

TOP SECRET
ÉPARGNEZ DE \$10 à \$500

Rendez-vous dans l'une de nos succursales. Votre représentant J.M. SAUCIER, après votre achat, vous fera découvrir à l'aide de son crayon magique, votre «Rabais-Secret». Applicable instantanément.
Achat minimum \$100. Un coupon rabais par achat.
*Le rabais ne peut dépasser votre achat.



FILIÈRE (TOP SECRET)

J.M. SAUCIER

NOM:

TÉLÉCOULEURS

«LA TRANQUILLITÉ AU FOYER»
J.M. SAUCIER vous offre la tranquillité au foyer grâce à sa garantie de 80 mois pouvant couvrir les pièces, la main-d'œuvre et le service à domicile moyennant un léger supplément.

Télécouleur 14" **\$199⁹⁹** Télécouleur 20" **\$299⁹⁹**
LIMITE 1 PAR CLIENT — QUANTITÉ: 25

TÉLÉCOULEURS

SERVICE 5 ÉTOILES

- Une équipe de techniciens diplômés.
- Un équipement de contrôle ultra-sonore dépassant les normes.
- Un service autorisé sur garantie des plus grandes marques.
- Réparations sur appareils hors garantie.
- Plan de câbles pour service à domicile.

TÉLÉCOULEUR 20" TELECOMMANDE **\$399⁹⁹**

- Syntonisateur électronique
- Télécommande multi-fonctions
- 100% transistorisé

RCA

80 MOIS DE GARANTIE

TÉLÉCOULEUR 20" TELECOMMANDE **\$449⁹⁹**
Modèle FMR-460

- Télécommande numérique Channel Lock
- Contrôle-image auto.
- Tube-image XL-100

ELECTROHOME HQ

MAGNÉSCOPE VHS

Modèle HVR-D50

- Télécommande sans fil
- Convertisseur pour câble 105 canaux
- Programmation 14 jours/8 programmes

\$499⁹⁹

HITACHI Modèle VT-1101 HQ

LA SCIENCE AU SERVICE DES VOS

MAGNÉSCOPE VHS **\$599⁹⁹**

- Syntonisation électronique de 107 canaux
- Programmation 14 jours/2 programmes
- enregistrement de haute qualité (HQ)
- Télécommande sans fil

RCA HI-FI STÉRÉO

MAGNÉSCOPE VHS **\$749⁹⁹** 4 TÊTES

- Système 4 têtes
- Télécommande infrarouge
- Programmable 14 jours/4 prog.
- Syntonisateur électronique multi-bandes

HITACHI

LECTEUR NUMÉRIQUE AU LASER **\$399⁹⁹**

- Modèle PD-6010 • Lecture à 3 faisceaux
- Programmation de 27 plages
- Télécommande à fonctions multiples.

PIONEER

LECTEUR NUMÉRIQUE AU LASER **\$399⁹⁹**

- Modèle PD-6010 • Lecture à 3 faisceaux
- Programmation de 27 plages
- Télécommande à fonctions multiples.

AIWA LECTEUR DE CASSETTE STÉRÉO **\$89⁹⁹**
Modèle HS-G35

AIWA LECTEUR DE CASSETTE À RETOUR AUTOMATIQUE AM/FM **\$169⁹⁹**
Modèle HST-06

- Radio AM/FM
- Retour automatique et play-back. 2 voies.
- ruban métallique.

HITACHI RADIO CASSETTE STÉRÉO PORTATIVE **\$149⁹⁹**

- Modèle TRK-302 • Radio stéréo AM-FM • Système 5 haut-parleurs • Lecteur de cassette à arrêt automatique

AIWA CV-80 8mm Video Camera Recorder **\$1999⁹⁹**

Capteur d'image CCD jusqu'à 120 min. d'enregistrement, zoom 6:1, lentille F1.4, mise au point automatique, viseur 1 po, sensibilité 19 lux

Accessoires inclus:

- 1 chargeur de piles
- 1 pile d'une heure
- 1 cassette PG30
- 1 adaptateur pour charger 3 piles
- 1 modulateur RF
- 1 courroie de transport

Hotpoint

80 MOIS DE GARANTIE

FOUR MICRO-ONDES COUNTERSAVER II **\$399⁹⁹**

Modèle RVM-415

- 5 niveaux de puissance, dégivrage pré-programmé
- Mémoire à 2 temps, 3 réglages
- Système de montage de luxe sous l'armoire

Quasar

FOUR MICRO-ONDES Modèle YMO-7775 **\$577⁹⁹**

- Dégivrage selon poids
- 6 choix de puissance 700 watts
- Mémoire triple
- Système de vérification de température
- Cuisson instamatic

Technics 200 WATTS CASSETTE DOUBLE **\$999⁹⁹**

- Amplificateur stéréo intégré, 100 watts par canal modèle SUV-75
- Récepteur synthétiseur stéréo numérique
- Pré-réglage de stations ST-574
- Magnéto-cassette à cassette double, Dolby, LCD, enregistrement à haute-vitesse, modèle RST-24.
- Tourne-disque semi-automatique, modèle SLB-D25
- Haut-parleurs reflex pour basses, 3 voies, sigus 12, modèle SB-2641
- Cabinet audio, modèle SH-59q

LUXMAN

200 WATTS

\$2499⁹⁹

- Amplificateur intégré «Duo-Beta» 100 watts/canal entrée audio-vidéo, modèle L-435
- Syntonisateur digital AMFM stéréo, 24 présélections modèle T-240
- Magnétocassette stéréo, Dolby B et C, DBX, auto-inversion, Circuit «Duo-Beta», 3 moteurs, modèle K-405
- Table tournante entraînée par courroie, moteur D.C., stroboscope, modèle P-405
- 2 haut-parleurs 3 voies, polypropylène, 150 watts, série Digitale, modèle SPL-4000

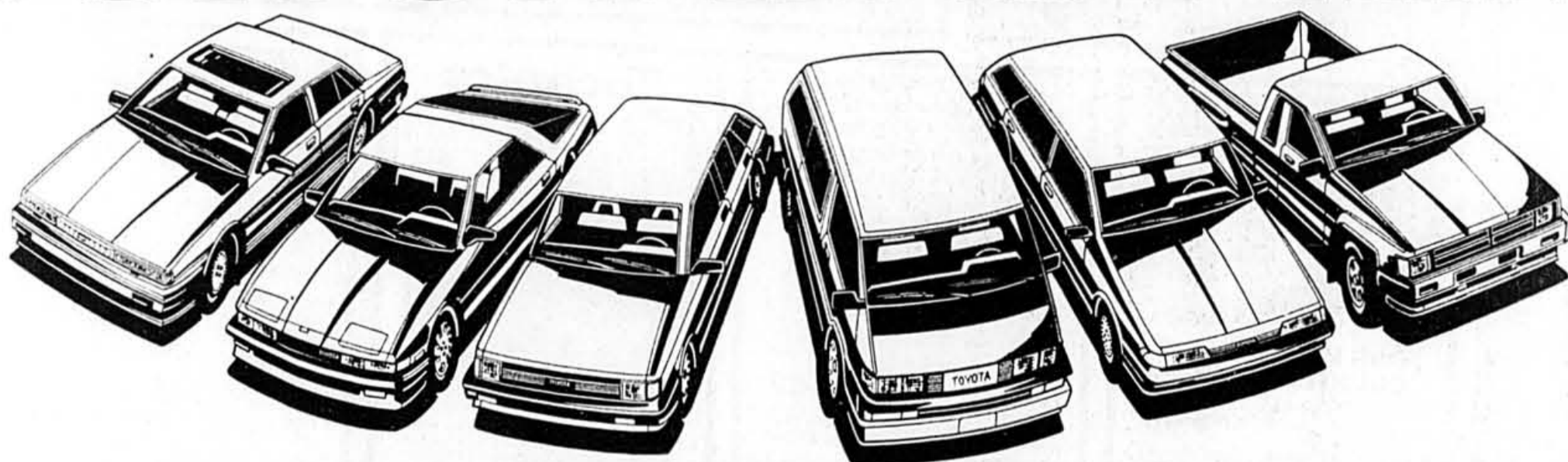
J.M. SAUCIER

GATINEAU 1100 ouest, boul. Maloney 561-8911	MONTRÉAL 10090 St-Laurent 389-3541	SHERBROOKE 2400 ouest, King 563-9191
VANIER 522 Montréal Road / St-Laurent 744-7990	LONGUEUIL 2904, chemin Chamblay 651-0070	POINTE-CLAIRE 971 nord, St-Jean 694-9180
NEPEAN 780 Baseline Road / coin Fisher Fisher Heights Plaza 727-0159	ST-LÉONARD 6860 est. Jean-Talon 251-0600	DRUMMONDVILLE 740 ouest, boul. St-Joseph 474-2727

JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER



COMPTEZ SUR UN BAS PRIX



DURANT "L'ÉCHAPPÉE DES BONNES AFFAIRES TOYOTA"

On se retrouve dans le feu de l'action ces jours-ci chez votre concessionnaire Toyota. On y célèbre l'arrivée 1987 des voitures, camionnettes et fourgonnettes Toyota.

Venez vite faire le tour de la patinoire... pardon, de la salle d'exposition afin d'examiner de près les toutes nouvelles Tercel, Camry berlines et familiales et aussi la Supra Turbo, un véritable jeu de puissance par elle-même.

Profitez-en pour passer la ligne bleue afin de jeter un coup d'oeil sur les nouvelles fourgonnettes

familiales et commerciales à quatre roues motrices.

Toutes font honneur à l'emblème de fiabilité et de durabilité Toyota.

Pour un temps limité, durant "L'échappée des bonnes affaires Toyota", il n'en tient qu'à vous de saisir la rondelle, en choisissant parmi un stock complet de modèles et de couleurs 1987, et de lancer votre offre à votre concessionnaire Toyota.

Vous avez toutes les chances d'atteindre la cible et de vous retrouver au volant d'une Toyota flambant neuve pour bien moins cher que vous ne pensez!

**QUI
POURRAIT
EN DEMANDER
PLUS!**

TOYOTA

39 ans de prison au chef d'une famille de mafiosi

Agence France-Press
NEW YORK

■ Carmine Persico, chef présumé de l'une des cinq « familles » de la mafia new-yorkaise, a été condamné hier par un tribunal de New York à 39 ans de prison pour racket et association de malfaiteurs.

« Jerry Lang » Langella, considéré comme le second de la « famille » Colombo, a quant à lui reçu une peine de 65 ans de prison.

Tout de suite après la lecture de la sentence, les deux mafiosi ont été conduits devant une autre chambre du tribunal où ils attendent avec six autres accusés une décision du jury dans le procès dit de la « commission ».

Les jurés en étaient hier au quatrième jour de leurs délibérations dans cette affaire où les accusés vedettes sont trois « parrains » de la Cosa Nostra, Persico, Anthony Corallo et Anthony Salerno. Ces derniers sont respectivement les chefs présumés des « familles » Lucchese et Genovese.

Ils sont poursuivis pour leur appartenance à la « commission », véritable conseil d'administration de la mafia ayant droit de vie et mort sur les membres du crime organisé. Dans ce procès, Persico, 53 ans, avait assuré sa propre défense.

Employé de l'armée congédié pour trafic de drogue

Presse Canadienne
OTTAWA

■ La Commission des relations de travail dans la Fonction publique a maintenu le congédiement d'un employé civil du ministère de la Défense, renvoyé de la base de Longue-Pointe, à Montréal, pour trafic de haschisch.

Le vice-président de la commission, I.-Maurice Cantin, a fait remarquer que bien que Daniel Erskine n'ait pas vendu de drogue à Jim Thomas, un policier militaire qui se faisait passer pour un employé civil, il lui en a offert à plusieurs reprises et lui a proposé de lui en procurer.

Selon M. Cantin, la Loi sur les stupéfiants considère que le fait de donner, aussi bien que celui de vendre de la drogue, constitue un trafic de drogue.

Le fait que Daniel Erskine était considéré par ses supérieurs comme un bon employé n'a pas influencé le jugement de la Commission, qui a fait valoir que l'on ne pouvait tolérer de drogue dans les bases militaires, parce que cela nuirait à la réputation, non seulement de la base, mais aussi des forces armées dans leur ensemble.

Le président de l'OACI est réélu

Presse Canadienne

■ M. Assad Kotaite a été réélu à l'unanimité hier à la présidence du conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Il entreprend son cinquième mandat de trois ans.

Avant d'être élu à ce poste pour la première fois en 1975, M. Kotaite avait été secrétaire général de l'OACI de 1970 à 1976.

Il a représenté le Liban au conseil de l'organisme de 1956 à 1962 et de 1965 à 1970.

L'OACI compte 33 membres.

Un concept révolutionnaire d'achat en gros pour les entreprises et groupes membres

CLUB PRICE

GRANDE OUVERTURE LE MERCREDI 19 NOVEMBRE À 10h

L'ACHAT EN GROS POUR L'ENTREPRISE

Club Price, de conception entièrement nouvelle au Québec, est un vaste et peu luxueux entrepôt de 100 000 pieds carrés où entreprises et groupes membres peuvent acheter au prix de gros des articles de marchandise générale et des produits alimentaires.

UN LIBRE-SERVICE "PAYEZ ET EMPORTEZ"

Sous une forme libre-service "payez comptant et emportez", les membres peuvent choisir entre 3 000 à 4 000 produits de première qualité et de marques réputées à des prix exceptionnellement bas

POUR MEMBRES SEULEMENT
Seuls peuvent être membres

Membres "AFFAIRES" entreprises et commerces de toute nature, bureaux de professionnels, institutions à caractère public et associations agréés par Club Price. Achats au prix de gros

Membres "GROUPE" le personnel d'institutions à caractère public et les membres d'associations et de corporations professionnelles reconnues par Club Price. Achats au prix de gros 5%

***Qui peut devenir membre "Groupe" de Club Price?**
 les employés et employés pensionnés des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux
 les employés et employés pensionnés des collèges, écoles, universités, collèges, universités, aussi bien du secteur privé que public
 les employés et employés pensionnés du milieu hospitalier, au secteur privé et public
 les employés et employés pensionnés du groupe Stenberg Inc. (divisions et filiales)
 les employés et employés pensionnés d'une institution bancaire reconnue par Club Price (Banque, Caisse d'épargne, Caisse populaire, Foyer d'épargne ou de prêt)
 les employés et employés pensionnés d'une compagnie de services publics reconnue par Club Price (téléphone, électricité, gaz naturel, produits pétroliers, transport public, transport aérien et ferroviaire, média d'information)
 les membres d'associations reconnues par Club Price
 les membres de corporations professionnelles reconnues par Club Price

DES AVANTAGES UNIQUES

- Choix de près de 3 500 produits de première qualité au prix de gros
- Approvisionnement immédiat en marchandises
- Possibilité d'acheter en petites quantités au prix de gros
- Possibilité d'offrir de nouveaux produits et services à vos clients sans nécessité de garder de gros inventaires
- Chance d'acheter à des fins personnelles au prix de gros

*Une initiative de Stenberg Inc. et The Price Company

LES PLUS GRANDES MARQUES

Canon, Stanley, Kraft, Quaker, Brother, Kodak, 3M, Hoover, Seb, Heinz, Paper Mate, Philips, Sealtest, Nabisco Brands, Coca-Cola, Valvoline, Prestone, Maxell et bien d'autres!

450 000 entreprises américaines déjà membres de Club Price ne peuvent se tromper!

Des marchandises de qualité

La marchandise emmagasinée chez Club Price, et qui obéit à une rotation très rapide, est constituée à 30% environ de produits d'alimentation (épicerie, surgelés, produits pour distributeurs automatiques, grands formats pour institutions, etc.) et pour la majeure partie d'articles aussi divers qu'appareils électro-ménagers, électroniques, produits santé et beauté, fournitures, équipements et mobiliers de bureau, quincaillerie, bijouterie, accessoires d'automobile, nécessaire à pause café, fournitures et équipements pour restaurants et institutions, articles de sport, etc.

UNE INVITATION À TOUS LES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE, GENS D'AFFAIRES, PROFESSIONNELS, RESPONSABLES D'INSTITUTIONS ET D'ASSOCIATIONS À VENIR APPRÉCIER LES INCROYABLES AVANTAGES DE CLUB PRICE

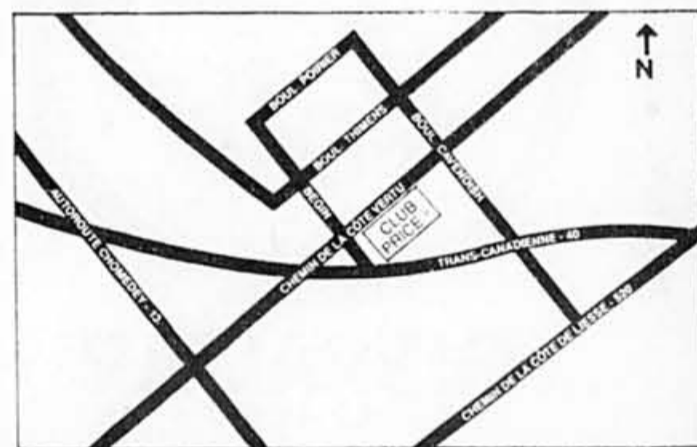
CLUB PRICE

Entrepôt de gros

Le libre-service de l'entreprise

HEURES D'OUVERTURE	Membres "Affaires"	Membres "Groupe"
Lundi:	12h00 à 20h30	12h00 à 18h00
Mardi:	10h00 à 20h30	12h00 à 18h00
Mercredi:	12h00 à 20h30	12h00 à 18h00
Judi:	10h00 à 21h00	10h00 à 21h00
Vendredi:	12h00 à 21h00	12h00 à 21h00
Samedi:	10h00 à 17h00	10h00 à 17h00
Dimanche:	11h00 à 17h00	FERME

3750, CÔTE-VERTU, SAINT-LAURENT



Plus long.

175 km de magnifiques sentiers de randonnée à double trace

Notre réseau présente une gamme variée de sentiers à double trace autant pour les skieurs débutants que pour les experts.

- Sentiers à double trace, entretenus et patrouillés
- 10 relais chauffés
- Chalet d'accueil, salle de fartage, restauration, école de ski et boutique de ski
- Billets à la journée (4\$ adultes ou 2\$ enfants 6 à 14 ans et 65 ans et plus) ou à la saison

Venez prendre l'air dans des conditions d'enneigement optimales au plus grand centre de Ski du Québec.

Pour réservations à proximité de nos sentiers ou dans la magnifique ville de Québec, composez, sans frais: **1-800-463-1568**

Pour connaître les conditions de ski:
 Québec Montréal Toronto
 (418) 827-4579 (514) 861-6670 (416) 597-1788

Pour recevoir gratuitement notre brochure:

Nom _____
 Adresse _____
 Ville _____
 Province _____ Code postal _____
 Parc du Mont-Sainte-Anne (51)
 C.P. 400
 Beauport (Québec)
 G0A 1E0
 Tél.: (418) 827-4561



PARC DU MONT-SAINTE-ANNE

Le plus grand centre de ski du Québec

Société des établissements de plein air du Québec

Un règlement interdira de fumer à bord des avions

Sur tous les vols de moins de 2 heures

Presse Canadienne
HALIFAX

■ S'il n'en tient qu'au ministre John Crosbie, il sera interdit de fumer sur tous les vols de moins de deux heures, à bord des avions commerciaux canadiens, dès l'an prochain.

Le règlement proposé par le ministre des Transports sera bientôt soumis au cabinet fédéral, qui le publiera dans la Gazette du Canada, afin de connaître la réaction du public.

Il est « possible », a reconnu M. Crosbie devant l'Association du transport aérien du Canada, hier, qu'une telle interdiction s'applique un jour à tous les vols d'aéronefs canadiens.

Il appartiendra au personnel de bord de faire respecter le règlement, a dit le ministre. Si un passager refuse de s'y conformer, il sera prié de descendre d'avion à la prochaine escale.

« Deux heures me semblent une période de temps qui n'est

pas déraisonnable », a commenté M. Crosbie, qui a lui-même arrêté de fumer il y a 10 ans. « Même si vous êtes un gros fumeur, vous devriez être capable de survivre durant deux heures sans une cigarette ».

M. Crosbie a souligné la popularité des vols réservés au non-fumeurs actuellement par Air Canada, dans le couloir Toronto-Montréal-Ottawa.

Reactions

La proposition de M. Crosbie lui a valu aussitôt des louanges de la part de M. Don Insley, président de la Société canadienne du cancer. « C'est le genre d'initiative que nous aimons voir », a-t-il déclaré.

M. Murray Sigler, président de la société Pacific Western Airlines, a fait savoir quant à lui que la plupart des passagers favorisaient les vols sans tabac pour de courtes et moyennes distances.

Soixante-quinze pour cent des vols de PWA, a-t-il noté, sont de moins de deux heures.

Un tir simulé de navette est tenté à Cap Canaveral

Agence France-Presse
CAP CANAVERAL

■ L'agence spatiale américaine (NASA) a engagé hier soir le compte à rebours fictif d'un lancement de la navette Atlantis du Cap Canaveral, Floride, premier exercice du genre depuis l'explosion de Challenger, le 28 janvier dernier.

Le compte à rebours a commencé normalement hier à 19h40 locales sur le pas de tir 39-B, a précisé une porte-parole de la

NASA. Mme Sheila Griffin. Il doit prendre fin mardi à 11h00 locales avec l'allumage simulé des moteurs d'Atlantis.

Jeudi, une équipe de sept autres astronautes doit répéter des opérations d'évacuation d'urgence de la navette qui clôtureront sept semaines d'exercices sur le pas de tir de Cap Canaveral, avant qu'Atlantis ne retourne dans son hangar, samedi. La reprise des vols de « cargos de l'espace » reste fixée au 18 février 1988, avec Discovery.



Remise du prix de la Caricature

Le yougoslave Boris Stankovic qui s'est mérité cette année le Grand prix au Salon international de la Caricature de Montréal remet une caricature à l'ambassadeur du Canada à Belgrade, M. John Fraser, en présence du directeur du Salon, M. Robert LaPalme, qui lui aussi a reçu un souvenir du caricaturiste. La scène a été prise à Belgrade au moment de la remise du prix, une somme de \$5 000, ces jours derniers.

À Copenhague, les seringues à héroïne sont gratuites

Les autorités veulent limiter ainsi le SIDA

Agence France-Presse
COPENHAGUE

■ La Commune de Copenhague a commencé hier la distribution gratuite de seringues jetables aux toxicomanes pour une période expérimentale d'une année, afin de limiter la propagation du SIDA, a annoncé un porte-parole des services sociaux de la commune.

Les toxicomanes, notamment les héroïnomanes, pourront se faire délivrer gratuitement deux seringues jetables par jour aux heures d'ouverture normales des pharmacies de la capitale. Ils pourront en outre se les procurer la nuit à un distributeur automatique installé à Istegade, la rue fréquentée par les drogués de Copenhague, à raison de 10 couronnes pièce (un peu plus d'un dollar). Le coût de cette opération est évalué à un million de couronnes.

119 personnes atteintes

Cent-dix-neuf personnes, au dernier recensement, ont été atteintes du SIDA au Danemark dont 62 sont mortes. Les experts estiment entre 5 000 et 10 000 le nombre de porteurs d'anticorps virus.



*** Garantie contre les hasards de la route**

VASTE CHOIX DE PNEUS 4 SAISONS EN MAGASIN

OUVERT: du lundi au mercredi de 8 h à 18h, jeudi et vendredi de 8 h à 21h, samedi de 9 h à 13h

UNIROVAL
à partir de 52955

AUTOPNEU VERDUN
4410, av. Verdun,
769-4181 (coin av. Rielle) METRO

Tous nos pneus d'hiver PIRELLI sont réduits de **30%**

L'HEURE JUSTE:

... GIBRALTAR
AMC - JEEP - RENAULT INC.

2032 CURÉ LABELLE, LAVAL 687-3123

C

haudière, un séjour d'affaires
... un jugement de valeur

Ottawa/Hull
78\$ chambre seulement, occupation simple ou double

- aucun minimum de nuitées requis
- réservations garanties sont pré-enregistrées
- mini-bar et films en primeur dans votre chambre
- accès à un club de santé privé
- à quelques minutes de la Colline parlementaire
- récipiendaire de la cote 6 fleurs de lis du ministère du Tourisme du Québec
- renseignez-vous sur nos tarifs spéciaux défin de semaine



Hôtel Plaza
de la
Chaudière

2, rue Montcalm, Hull, Québec J8X 4B4
(819) 778-3880
Sans frais 1-800-567-1991

RABAIS

30% À 50%

SOLDE DE TENUES HAUTE COUTURE POUR FEMME
SUR UNE SÉLECTION D'ARTICLES

- ALFRED SUNG
- MONDI
- JONES NEW YORK
- PERRY ELLIS
- RALPH LAUREN

- CACHAREL
- ADRIENNE VITTADINI
- COLLECTION PETERSON

Toutes les lignes ne sont pas disponibles dans tous les magasins.
Pas disponible à Anjou.
Achat en magasin seulement.
303-308, MODE HAUTE COUTURE



VOUS RAFFOLEREZ DE NOS RABAIS!
VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.

Simpson

La firme Consoltex est honorée parce qu'elle a pris les moyens pour réprimer le harcèlement sexuel



PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, LA PRESSE

MMes Audette Montigny et Isabelle Saint-Martin auraient bien voulu présenter le prix à des représentants de la compagnie Consoltex, mais personne ne s'est présenté pour le recevoir.

AGNÈS CRUDA

■ Une bonne nouvelle : la compagnie de textile Consoltex, de Montréal, vient d'être désignée pour recevoir un prix pour son attitude dans un cas de harcèlement sexuel dont l'une de ses employées a été victime. Et une mauvaise : les dirigeants de la firme ont refusé de se rendre recevoir ce prix, décerné pour la première fois hier après-midi en conférence de presse, préférant éviter toute publicité à ce sujet.

Pour le Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail, qui a accordé le prix pour la première fois depuis sa création il y a cinq ans, ce refus illustre à quel point ce problème est encore un sujet tabou.

« Nous avons parlé avec les gens de Consoltex pendant tout le week-end et ils nous ont finalement dit qu'ils ne viendraient pas, parce qu'ils ne veulent pas que le nom de leur compagnie soit associé à un cas de harcèlement sexuel », a raconté l'une des responsables du Groupe, Isabelle Saint-Martin.

Elle a précisé que Consoltex recevra malgré tout sa distinction... par messenger, et que cette première expérience décevante n'empêchera pas le Groupe de recommencer l'an prochain.

« Ce qui nous est apparu comme un geste positif a été interprété par la compagnie comme une situation gênante », s'est étonnée Mme Saint-Martin. Elle a ajouté que son organisme a décidé cette année d'employer la « méthode douce » et de miser sur l'effet d'entraînement d'une telle récompense, au lieu de se contenter de dénoncer les cas d'abus et de harcèlement.

L'employée victime de harcèlement de la part d'un de ses collègues chez Consoltex n'a pu s'absenter de son travail, hier, pour témoigner de son expérience, et les responsables du Groupe ont dû se contenter de livrer les quelques bribes d'information que la compagnie a bien voulu laisser filtrer.

Plainte

Ainsi, on a pu apprendre que l'employée en question a déposé une plainte auprès de l'administration de la firme contre l'auteur du harcèlement en question, et que dans un premier temps elle a voulu démissionner, comme cela arrive souvent dans les cas de ce genre. Mais ici, les dirigeants de la compagnie ont refusé la démission de l'employée et ont plutôt obtenu celle du collègue fautif. De plus, la victime a eu droit à un congé d'un mois avec solde, comme le recommandait de son médecin.

Aujourd'hui, Consoltex est

d'ailleurs à mettre au point une politique de prévention du harcèlement sexuel, ont précisé les porte-parole du Groupe.

Une telle attitude ne se rencontre pas souvent dans l'entreprise privée, ont noté les responsables de l'organisme. Le plus souvent, les femmes qui portent plainte pour harcèlement sexuel doivent subir la méfiance de leur entourage, les pressions de toutes sortes, voire les représailles de la part de leurs collègues masculins.

C'est notamment ce qu'a vécu une ancienne employée de General Motors, à Sainte-Thérèse, lorsqu'elle a porté plainte pour attentements sexuels, en août 1983, contre son délégué syndical.

Pendant les mois qui ont suivi, Mme Elizabeth Moorseck est devenue la « brebis galeuse » de ses compagnons de travail : « J'ai même reçu des gallons d'eau sur la tête », s'est-elle rappelée hier. Treize mois et une dépression nerveuse plus tard, elle a quitté son emploi... mais cette histoire la hante encore aujourd'hui.

« J'ai postulé un emploi de vendeuse l'été dernier, et j'ai donné GM comme référence. Mais chez GM, personne n'a voulu faire de commentaire à mon sujet ; ils ont même refusé de confirmer que j'avais bel et bien été à l'emploi de cette compagnie, où j'ai pourtant travaillé pendant huit ans et demi... », a-t-elle raconté.

Mme Moorseck a porté plainte auprès de la Commission des droits de la personne du Québec et a intenté une poursuite devant la Cour supérieure. Sa cause devrait être instruite dans le courant de l'année prochaine.

Le Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel traite une cinquantaine de plaintes annuellement. Dans la plupart des cas, les plaignantes ont déjà quitté ou perdu leur emploi.

Selon une étude menée il y a deux ans, au Québec, trois femmes sur dix ont été victimes de harcèlement sexuel au travail à un moment de leur vie. Pour les deux tiers de ces femmes, le harcèlement n'a pris fin que par le congédiement, la démission ou la mutation de l'auteur du méfait ou de sa victime.

Le chef de la police de Sainte-Foy veut négocier une retraite anticipée

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Alors qu'il a toujours affirmé vouloir reprendre son poste de chef de police, M. André Sainte-Marie est maintenant prêt à considérer les « offres » de la ville en échange d'une retraite anticipée. L'avocat de M. Sainte-Marie a même laissé tomber devant la Cour d'appel, hier, qu'il s'attendait à des négociations à ce sujet avec la ville de Sainte-Foy.

La déclaration de Me Benoit Mailloux devant le juge André Dubé, de la Cour d'appel, se voulait un argument pour démontrer qu'il n'y a plus d'urgence à procéder dans l'enquête publique sur le corps de police de Sainte-Foy puisque la mairesse Andrée Boucher s'apprête à agir dans ce dossier, sans le rapport de la Commission de police.

« Il y aura des négociations entre Me Louis Vézina (l'avocat de la ville de Sainte-Foy) et moi-même au sujet de l'avenir de mon client », a déclaré Me Mailloux devant le juge Dubé.

Plus tard, en entrevue téléphonique, Me Mailloux a précisé sa pensée. Aucune négociation formelle n'est prévue entre la ville et son chef de police, aucune offre formelle n'a encore été déposée sur la table, mais « il y a eu approche lointaine, par personne interposée ».

L'avocat admet que son client, qui a toujours dit vouloir reprendre son poste et n'avoir rien à se reprocher, est maintenant « prêt à considérer des offres pour ne pas revenir, compte tenu de la situation ».

Me Richard Mongeau a présenté, hier, devant la Cour d'appel, une requête pour hâter l'audition de l'appel d'un jugement de la Cour supérieure qui a mis fin aux travaux de la Commission de police sur le corps de police de Sainte-Foy, en septembre dernier.

Me Guy Bertrand, l'avocat de l'état-major du corps policier, et Me Mailloux, l'avocat du chef André Sainte-Marie, se sont tous deux objectés à cette requête.

Le juge a pris la cause en délibéré.

FERNAND AUBRY UNE CRÉATION FASCINANTE!

Fernand Aubry vous présente un programme anti-rides LIGNE SPÉCIFIQUE spécialement conçu pour revitaliser et stimuler les propriétés bienfaites de votre peau. Sa formule éprouvée scientifiquement est composée de ISD₂₅, contenant 13 acides aminés, 8 vitamines et 5 sels minéraux. Il procure à la peau une apparence saine et douce.
Crème de jour hydratante et protectrice, 40 mL. 20\$
Crème de nuit revitalisante, 50 mL. 40\$
Gel contour des yeux, 15 mL. 20\$
Sérum intensif, 55\$



Prime

Avec tout achat de produits «Ligne Spécifique» vous recevrez un flacon de parfum Alpha I de Fernand Aubry d'une valeur de 50\$

(Quantité: 150)

Une prime par cliente. L'offre est valide jusqu'au samedi 29 novembre 1986 ou jusqu'à épuisement du stock.

Disponible chez Simpson Centre-ville, Anjou et Laval. N'oubliez pas de prendre rendez-vous avec Jacques Lee Pelletier, maquilleur de renommée internationale, chez Simpson Centre-ville le 22 novembre, à Anjou le 21 novembre, à Laval le 20 novembre.

204, COSMÉTIQUES



VOUS RAFFOLEREZ DE NOS RABAIS!
VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE «LE GRENIER»
CENTRE-VILLE, 8e étage.

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540
et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h
Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h

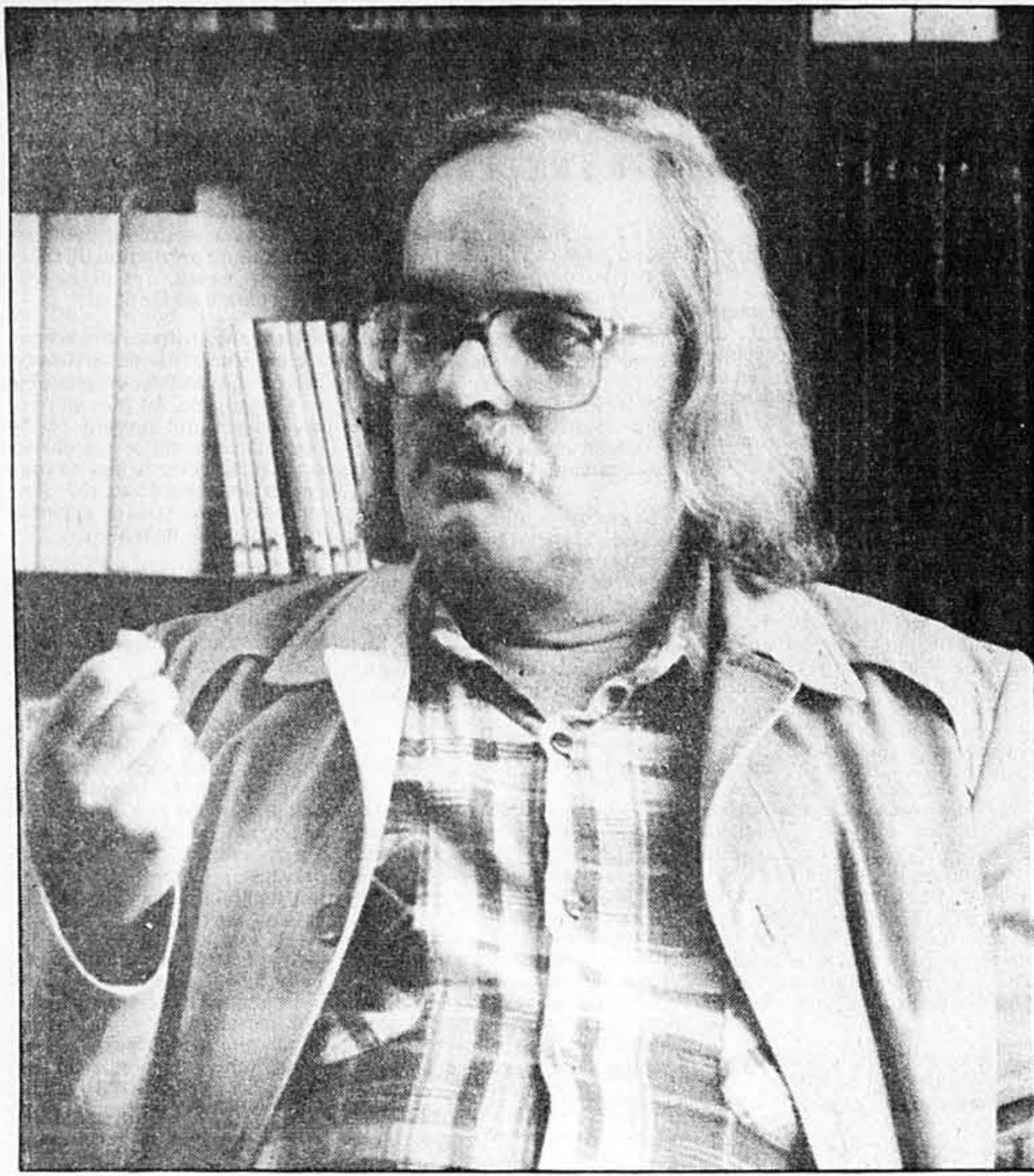


PHOTO LUC PERREAULT, LA PRESSE

Vallières écrit son itinéraire politique

« Les Héritiers de Papineau »

JULES BELIVEAU

« Je raconte dans ce livre comment et pourquoi je suis devenu révolutionnaire et nationaliste, pourquoi j'ai adhéré au F.L.Q., fait plusieurs années de prison et consacré les années décisives de ma vie à lutter pour l'indépendance du Québec et la révolution sociale. »

Ces quelques mots du texte de la présentation du « plus nouveau des derniers livres de Pierre Vallières » ne disent que partiellement, et bien modestement, ce que contient *Les Héritiers de Papineau*. Ils laissent assez peu deviner, en effet, la profondeur de la réflexion à laquelle a voulu se soumettre l'auteur de ce nouvel essai. Et ils semblent éviter d'annoncer trop clairement ce qu'a vraiment coûté, dans son âme comme dans son corps, le combat politique du plus célèbre des révolutionnaires québécois.

Pierre Vallières, pourtant, livre dans ce qu'il présente comme « un prolongement de *Nègres blancs d'Amérique* » un témoignage de la plus haute densité de toutes les expériences qu'il a vécues au cours des 25 dernières années. Il précise lui-même que cet ouvrage n'est ni une histoire de la Révolution tranquille, ni un traité de science politique sur l'idée d'indépendance au Québec. Il s'agit plutôt « uniquement d'un témoignage personnel, forcément partiel et subjectif ».

L'analyse politique n'est cependant pas absente de ce volume. On peut même dire qu'elle y est omniprésente. Lorsque l'auteur relate, et sur plusieurs pages, l'immense désarroi de ses années de prison, l'histoire et le destin du Québec sont toujours au moins évoqués.

Pierre Vallières, en effet, ne semble jamais pouvoir se définir au singulier, comme un être sans relation avec la société dans laquelle il vit. De son livre, il confie qu'il est une recherche d'autonomie, de liberté. Mais c'est de l'autonomie et de la liberté d'un peuple qu'il s'agit. Il ajoute que *Les Héritiers de Papineau* est « une recherche sur le sens personnel et collectif de l'existence et de la vie ».

Partagé entre la désillusion et l'espoir, Pierre Vallières pose la question: «... les Québécois sauront-ils à nouveau rompre avec le statu quo et s'organiser pour vaincre, une fois pour toutes, leur peur de vivre? »

Le hasard a voulu que *Les Héritiers de Papineau*, publié par les Éditions Québec/Amérique, sorte des presses exactement en même temps qu'un autre livre écrit par Pierre Vallières alors qu'il était âgé de 17 ans, il y a 31 ans. Cet autre livre, un roman « perdu et retrouvé », intitulé *Noces obscures* et publié par la maison d'édition L'Hexagone, sera également lancé au cours du prochain Salon du livre de Montréal. Et les deux oeuvres seront vendues en librairie à compter du même jour, le 26 novembre.

Le Beaujolais nouveau est en route

JEAN-PAUL BURY
de la Presse Canadienne
Paris

■ Air Canada a mis en place hier matin, à partir de l'aéroport parisien de Roissy-Charles de Gaulle un véritable pont aérien pour acheminer en trois jours, quelque 320 tonnes de Beaujolais, soit environ 260 000 bouteilles. L'en-

semble de la livraison doit parvenir d'ici jeudi, par 13 vols spéciaux dans chacune des provinces. Seule l'Ontario ne sera pas approvisionnée en Beaujolais par Air Canada. Les Ontariens ayant choisi de faire voyager leurs 110 tonnes de Beaujolais sur les lignes de la compagnie El Al.

La compagnie canadienne doit livrer 200 tonnes au Québec, 49 tonnes en Alberta, 24 tonnes en

Colombie-Britannique et dans les provinces maritimes ainsi que six tonnes en Saskatchewan et au Manitoba.

Le Beaujolais 86 est fringant, avec une belle robe allant du gris-bleu au rubis annonçant les vigneronnes, et les quelques privilégiés qui l'ont déjà goûté assurent que c'est un bon millésime, sans atteindre toutefois les sommets de 85.

VENEZ CHEZ **COMPUCENTRE** ET ÉPARGNEZ

Le Nouveau ZENITH Z-181

L'ordinateur Personnel Portatif

avec
Un écran révolutionnaire facile à lire
et 2 lecteurs éjectables d'unité de
disque de 3 1/2".

- Super léger ne pèse que 6kg (13.2 lbs)
- Nouvel écran facile à lire de 25 lignes par 80 caractères
- 2 unités de disques, 3 1/2", capacité de 720Ko chacune
- Mémoire de 640Ko • Clavier Multi-fonctionnel
- Inclus, pile de 4 à 6 heures et chargeur.
- Compatible avec l'IBM® PC/XT

Pour une démonstration gratuite,
appelez dès aujourd'hui votre
Centre d'Affaires Professionnel Compucentre.



ZENITH data systems
QUAND LA PERFORMANCE TOTALE S'IMPOSE
IBM est une marque déposée d'International Business Machines Corp.

COMPUCENTRE

CENTRE SPÉCIALISÉ DE
L'ORDINATEUR PERSONNEL

SIÈGE SOCIAL: 9001 Louis H. Lafontaine, Montréal, Qué.

À MONTRÉAL

PLACE BONAVENTURE
• MAGASIN D'ORDINATEURS
SUR LA PROMENADE
TÉL.: (514) 878-9470
• BUREAU DES VENTES
1000 ST-ANTOINE O.
TÉL.: (514) 397-9711

À GREENFIELD PARK

• GALERIES TASCHEREAU
ANNEXE
TÉL.: (514) 672-0020

La vérité, c'est qu'aucune autre essence au Canada ne vous offre tous les avantages de Formule Shell

Ni l'essence de Petro-Canada. Ni celles de Sunoco et d'Esso. Ni celle de Texaco.

Pourquoi? Parce que seule Formule Shell® contient un «facilitateur d'allumage» qui améliore l'efficacité de la combustion.

**FORMULE SHELL EST
VRAIMENT DIFFÉRENTE**

Vous avez sûrement entendu les sociétés pétrolières affirmer que toutes les essences se ressemblent. Plus maintenant!

Les nouvelles essences sans plomb Formule Shell et Super Formule Shell sont vraiment différentes.



Combustion ordinaire: avec une essence ordinaire, l'étincelle croît de façon irrégulière. Résultat: le moteur hésite, cale ou trébuche.



Combustion améliorée: avec son «facilitateur d'allumage» unique, Formule Shell augmente l'efficacité de la combustion. Résultat: une réponse plus immédiate, une accélération sans hésitation et une meilleure performance.

APPRÉCIEZ LA DIFFÉRENCE

Formule Shell aide à résoudre les problèmes qui sont reliés à la combustion de l'essence. Des problèmes tels qu'un moteur qui cale, cogne, hésite ou tousote. Vous obtenez une réponse plus immédiate, une accélération sans hésitation et, par-dessus tout, une meilleure performance... dès les premiers pleins.

Relevez le défi. Appréciez vous-même la différence de Formule Shell. Vous verrez qu'elle se distingue vraiment de toutes les autres essences au Canada. Et ça, c'est la vérité pure et simple.



Ça bouge avec Shell

*Marque de commerce de Shell Canada Limited

**FORMULE
Shell**